

Tragédie à Percé

Douze excursionnistes "téméraires" disparus en mer

par Jean-Claude PAQUET
envoyé spécial du Soleil

PERCE — Douze personnes sont portées disparues depuis lundi soir, dont neuf touristes français, un résident de Joliette et de deux marins de Percé, après qu'ils eurent pris place dans une petite chaloupe de 14 pieds, pour une excursion autour de l'île Bonaventure.

Ces touristes, huit filles et un garçon, âgés de 19 et 21 ans, étaient en voyage d'agrément au Québec depuis huit jours. Par le biais d'une agence montréalaise, ils avaient

loué, en compagnie de six de leurs amis, un petit autobus afin de faire le tour de la "Belle province".

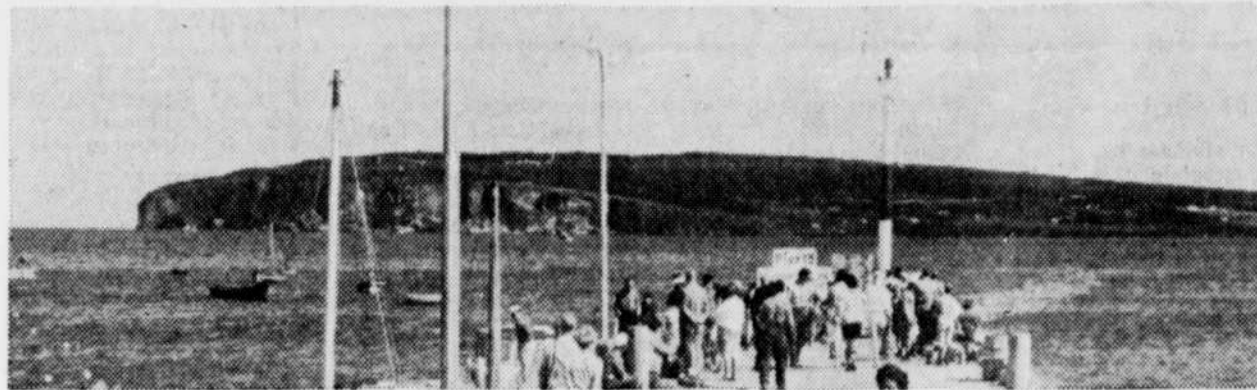
Les excursionnistes français ont été identifiés comme étant Guy Dugast, de Cordoue-sur-Logne, Arlette Levasseur, Michèle et Christine Demars, Catherine Gagneux et Sylvie Mazanon, toutes de Lyon, Françoise Louette et Martine Paucard, de Nantes, ainsi que Monique Foucroix, de Paris.

Le touriste québécois serait Gilles Poirier, de Joliette.

Quant aux pêcheurs de Percé, il s'agirait de MM. René Méthot et Charles-Eugène Langlois, tous deux dans la trentaine, et peu connus dans la place pour leurs activités de pêche.

Les recherches pour retrouver les disparus furent entreprises lundi soir, vers 7h, soit trois heures environ après le départ des téméraires excursionnistes, et se sont poursuivies après la tombée du jour, pour reprendre de plus belle hier, et ce matin, mais jusqu'ici on

(Suite à la page A6, 1re col.)



Face au quai de Percé, l'île Bonaventure où se dirigeait le groupe.

L'AS DE PIQUE vous dit:
Des archéologues ont découvert en 1968, près de Mandali (Irak), les restes d'un canot qu'ils ont daté de 5,000 ans av. J.C.
Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

LE SOLEIL

136 PAGES 8 CAHIERS

QUEBEC, MERCREDI 18 AOUT 1976

80e ANNEE, No 197

PRIX 25¢

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

à lire

Biron désapprouve une fois de plus Choquette

Par Roger BELLEFEUILLE

Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, trouve tellement "ridicules" les propos tenus hier par son vis-à-vis du Parti national populaire (PNP), M. Jérôme Choquette, qu'il juge inutile de les commenter.

Joint au téléphone ce matin, M. Biron avait d'abord songé, sous le coup de la colère, à convoquer une conférence de presse dès aujourd'hui, pour signifier un autre rappel à l'ordre à son indiscret partenaire de fusion UN-PNP.

Il laissera plutôt à l'un de ses conseillers politiques en matière de relations de travail le soin d'exposer les vues unionistes à ce sujet.

Nullement d'accord avec la position ferme et radicale du député d'Outremont pour "pacifier" les relations patronales-ouvrières, M. Biron ne se voit pas, dit-il, à la tête d'un parti véhiculant des vues aussi "rétrogrades" que celles mises de l'avant par le chef du PNP. D'autant plus, a-t-il ajouté, que les propos de M. Choquette ne sont pas conformes aux orientations déjà connues en ce domaine, tant du côté du PNP que de l'Union nationale.

L'industriel de Sainte-Croix de Lotbinière soutient qu'il appartiendra aux délégués au congrès d'orientation UN-PNP, au début d'octobre, de se prononcer sur les grandes lignes politiques de cette précaire alliance.

D'autre part, M. Biron réitère qu'il a déjà été décidé qu'il n'y aura pas de nouveau congrès au leadership, ayant lui-même obtenu un mandat des plus clairs et que si M. Choquette veut se présenter à la direction de l'Union nationale, l'occasion lui en sera offerte dans "sept ou huit ans".

Enfin, le chef de l'UN n'est pas surpris d'être perçu comme un "dominateur" par M. Choquette. L'Union nationale explique-t-il, est une formation plus forte que le PNP, mieux structurée ayant des racines qui remontent à quarante ans.

Autres informations, pages A-5 et B-1



Sergei Nemtsanov

Le plongeur soviétique veut s'en retourner

Le jeune plongeur soviétique Sergei Nemtsanov, qui avait quitté son équipe pendant les Jeux olympiques de Montréal et avait alors exprimé le désir de rester au Canada, a résolu de rentrer en URSS où l'attend sa grand-mère. Le jeune homme a été pris en charge par les autorités consulaires de l'Union soviétique à Montréal.

page B-1

Enseignants: déblocage dans les négociations

par Claude VAILLANCOURT

Tout porte à croire que les négociations entre le gouvernement du Québec et ses enseignants des niveaux élémentaire et secondaire pourraient finalement aboutir dans les prochains jours.

Alors que les commissaires d'écoles menacent de recourir au lock-out, si aucune entente n'intervient avant le 8 septembre — date de la rentrée scolaire — et que les 65,000 enseignants concernés affûtent leurs armes, en vue d'une reprise éventuelle du harcèlement, le gouvernement du Québec a, pour la première fois hier, introduit, dans ses propositions, le principe d'un nombre maximum d'élèves par classe.

Cet amendement aux propositions gouvernementales originales s'inscrit dans la volonté ferme des enseignants d'obtenir des modifications majeures au régime pédagogique.

La proposition ne vaut, pour l'instant, qu'au secteur de l'enfance inadaptable.

Ce pas dans l'étrier fait quand même dire au président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau: "C'est intéressant d'aller discuter aux tables de négociations!"

D'habitude assez avare de propos élogieux à l'endroit du gouvernement, le chef syndical affichait, hier, un sourire inhabituel.

Les chefs de file syndicaux ont entamé, hier soir, une séance d'étude sur les propositions gouvernementales à l'issue de laquelle ils émettront une série de recommandations à l'endroit du Comité d'orientation de la négociation dont la réunion est prévue pour demain.

De même, M. Charbonneau a-t-il indiqué que les enseignants seront appelés à se prononcer sur les propositions.

(Suite à la page A6, 2e col.)



M. François Vincent et Mme Elizabeth Sioui, vêtus des costumes en peaux de chevreuil utilisés pendant le spectacle.

"Je ne danserai pas avec du castor saignant dans la bouche"

par Nancy ROSS

Les sept membres de la troupe Kiowarini du village huron de Lotretteville qui se sont rendus à l'exposition Nature Heritage de Toronto sont très mécontents des déclarations de Mme Janet Hume.

Mme Hume du Toronto Science Centre a déclaré que les danseurs ont été renvoyés samedi dernier,

après une seule représentation, à cause du manque de réalisme et de l'allure "hollywoodienne" de leur spectacle.

"Ces Indiens étaient vêtus de costumes en vinyle, avaient les yeux maquillés et avaient teint leurs plumes" a-t-elle ajouté.

M. François Vincent, responsable de la troupe a déclaré au

SOLEIL que tous les costumes ont été fabriqués avec des peaux de chevreuil ou du cuir.

Cependant, il est vrai que les plumes sont teintes. Les oiseaux dont on utilisait traditionnellement les plumes sont maintenant protégés, et il est interdit de les chasser.

(Suite à la page A6, 2e col.)

Ford est assuré de la victoire
page G-1

sommaire

ce soir

A Québec aujourd'hui	E-15
Annouces classées	G-9 à G-17
Arts et lettres	E-14 et E-15
Bandes dessinées	G-17
Bridge	G-15
Carrières et professions	E-6 et E-7
Consommation	E-2 à E-7
Dans nos régions	A-14
Décès	G-18
Economie-finace	D-1 à D-5
Feuilleton	G-13
Hier et aujourd'hui	E-1
Horoscope	G-16
Monsieur québec	A-7
Mat mystère	G-9
Mots croisés	G-12
Patron	G-11
Sport	C-1 à C-9
Télévision	E-16

ARTS: Théâtre La Fenière — "Le système Ribadier", comédie de Feydau. TELE: A Télé-5, le congrès du Parti républicain des Etats-Unis. L'élection du candidat Ford ou Reagan — 22h05.

météo

Ensoleillé aujourd'hui avec un maximum de 22 à 24. Demain: ensoleillé et plus chaud.

Détails, page A-6

Bilinguisme: Ottawa rejette les suggestions du rapport Bibeau

par Georges ANGERS
du bureau du Soleil

OTTAWA — Le gouvernement fédéral n'entend pas modifier fondamentalement son programme de bilinguisme des fonctionnaires fédéraux comme le suggère le rapport Bibeau sur les programmes de formation linguistique dans la Fonction publique du Canada.

Au cours d'une conférence de presse hier à la suite de la publication du rapport Bibeau, le président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'application de la Loi sur les langues officielles, M. Jean Chrétien, a réitéré la volonté du fédéral de poursuivre le programme actuel, d'y apporter certaines mesures correctrices certes, mais certainement pas de la modifier fondamentalement.

"Nous recherchons de nouvelles méthodes, plus acceptables, plus efficaces, d'application de notre politique. Nous ne cherchons pas à établir une nouvelle politique", a-t-il commenté suite à son refus d'engager le gouvernement à appliquer les recommandations du rapport Bibeau.

De toute façon la plupart des recommandations seront étudiées at-

tivement, a dit le ministre, lorsqu'elles ne sont pas déjà en voie d'être appliquées.

Ainsi une équipe de fonctionnaires procèdera à une réévaluation (Suite à la page A6, 1re col.)

Autres informations à la page C-19

dans nos régions

La Rive-Sud

La sixième exposition commerciale et agricole de Saint-Agapit a été inaugurée hier soir et présentera de grandes attractions jusqu'au 22

août. Tous les spectacles seront gratuits, seule l'admission sur le terrain exigera un déboursé, a déclaré le président, M. Georges Massicotte. Les bâtisses servant unique-

ment aux exposants agricoles sont maintenant au nombre de 8, comparativement à 7 encore l'an dernier, et comme addition nouvelle aussi, il y aura cette fois un bar laitier sur le terrain de



Cent fois passera...

Les mordus du golf dans Charlevoix connaissent bien ce petit pont qu'ils doivent traverser autant de fois que l'envie d'une bonne partie les amène au Murray Bay Golf Club de Pointe-au-Pic.

cette exposition toujours bien recherchée.

La Beauce

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a autorisé la Société de Développement industriel du Québec (SDI) à consentir une aide financière au montant de \$39,400 à la firme les Bâtisses d'Acier Hercule Ltée, de Sainte-Marie de Beauce, en vue de l'expansion de cette entreprise qui lui permettra de diversifier sa fabrication des bâtisses Atlas.

L'Amiante

L'université du Québec à Trois-Rivières offrira certains cours aux adultes de la région de Thetford Mines à compter de septembre prochain dans les disciplines suivantes: économique I, fonction de l'entreprise (marketing I), sciences comptables (comptabilité III), arts plastiques (modelage I,

dessin I, design de base II), langues modernes (the Short Story), génagogie (animation I). Les cours seront donnés à l'école polyvalente de Thetford. Informations complémentaires: tél. (819) 376-5454.

Portneuf

La construction d'un gymnase junior, pour les élémentaires du secteur primaire, à Saint-Marc des Carrières, recevra sous peu l'approbation du ministère de l'Éducation. Ce projet évalué à environ \$400,000 a été mis de l'avant par la commission scolaire regroupée Grand-Bois, du secteur ouest de Portneuf. On sait qu'une réalisation identique a été complétée il y a quelques années par la commission scolaire centrale Portneuf, à Donnacona.

Charlevoix

Le camp de jour "Les Amis de la Nature" a reçu "la parenté" ces jours

derniers, et c'est par centaines que les visiteurs ont répondu à l'invitation. Avec beaucoup de fierté, les jeunes qui fréquentent ce camp ont fait visiter les abris de chacune des équipes, et surtout la piste d'hébertisme qu'ils ont eux-mêmes construite. Les visiteurs ont tous été très favorablement impressionnés par les avantages que le centre du mont Grand Fonds offre aux jeunes et aussi l'enthousiasme montré par ces derniers. Ouvert au début de juillet, le camp de jour reçoit une moyenne quotidienne de près de 100 jeunes de 10 à 14 ans, et l'équipement en place permet le maintien des activités quel que soit le temps. Plusieurs moniteurs et responsables de la sécurité et de l'animation s'occupent de ces jeunes. Cette nouvelle activité dans la région qui prendra fin le 20 août se répètera l'an prochain, et l'expérience

1976 aura été à ce point satisfaisante que peu de changements y seront apportés en 1977.

La Côte-Nord

Plusieurs manifestations sont organisées pour souligner le 25e anniversaire de la municipalité de Chute-aux-Outardes, en fin de semaine. Vendredi et samedi, des soirées d'amateurs et des anciens sont au programme. Dimanche matin, si le temps le permet, il y aura célébration d'une messe en plein air; en après-midi, dévoilement d'une plaque commémorative à l'hôtel de ville, et soirée de clôture. Chute-aux-Outardes, à 17 milles de Baie-Comeau, compte une population de 2,250 personnes.

La Côte-du-Sud

Les 380 grévistes de A. Bélanger Ltée, à Montmagny, ont leur kiosque d'information à l'exposition

commerciale et agricole, qui se poursuivra jusqu'au 22 août. Des films de l'Office national du film, traitant des relations de travail, sont ainsi présentés au public et une invitation est aussi lancée aux personnes désirant contribuer à grossir le fonds de secours.

Le Bas-Saint-Laurent

La ville de Trois-Pistoles accueillera le 5 septembre prochain les 13 brigades des pompiers de l'Est du Québec, pour le quatrième tournoi annuel de cette association que préside M. Jean-Paul Dubé, de Notre-Dame-du-Lac. Les activités, concours et démonstration de techniques de lutte contre les incendies se dérouleront sur le terrain de l'école polyvalente de Trois-Pistoles et sont évidemment ouvertes au public. Il y aura aussi parade, cocktail et banquet.

Des morceaux d'avion sont tombés du ciel, soutiennent des Charlevoisiens

par Lucien LATULIPPE

Des recherches aériennes ont débuté dans la région de La Malbaie hier, à la suite d'informations parvenues à

la Sûreté du Québec de ce secteur et précisant que des personnes avaient vu tomber du ciel des pièces de métal qui pourraient provenir d'un avion.

Un hélicoptère de l'armée et celui de la Sûreté du Québec ont survolé le secteur compris entre Saint-Irénée, Pointe-au-Pic et La Malbaie. Ils n'ont aperçu aucun indice se rapportant à l'écrasement d'un avion.

Par ailleurs, le sergent Aurélien Deblois, en charge du poste de la SQ à La Malbaie, précisait, hier soir, qu'aucun avion n'avait été porté disparu dans le secteur. Mais il est toujours possible qu'un avion privé soit manquant et que sa disparition ne soit connue que dans quelques jours.

Le sergent Deblois a précisé que six personnes ont déclaré avoir vu tomber les dits morceaux dont l'un était assez grand. Les autres mor-

ceaux auraient de deux à trois pieds de surface.

Les informations précisaient que des morceaux seraient tombés dans le fleuve et le plus grand, dans le bois. Les recherches pour repérer les morceaux en question n'ont également rien donné.

Les six personnes n'étaient pas ensemble et c'est vers 15h lundi, qu'elles auraient aperçu les objets en question.

Les recherches devaient se poursuivre aujourd'hui, si le temps le permettait.

Médiation chez Sidbec

M. Raymond Leboeuf, médiateur spécial nommé par le gouvernement du Québec pour tenter de rapprocher les parties dans le conflit qui oppose la société Sidbec et ses 3,000 travailleurs, a commencé son travail.

M. Leboeuf a participé à une réunion avec les métallos de Contrecoeur et des rencontres devraient avoir lieu au cours des prochains jours avec les dirigeants des syndicats locaux des autres usines.



HAUTE FOURRURE RAFFINÉE, SOBRE ET ÉLÉGANTE

chez Jeanne Hardy

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est. rue Saint-Joseph
529-5756

A compter du 10 juillet SALON FERME LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi de 9h. à 17h.; les jeudis et vendredis de 9h. à 21h.

Génévieve Morel

287 est. rue St-Joseph 522-1504

VENTE D'OUVERTURE

Venez admirer notre collection de FOYERS PREFABRIQUES et FOYERS DE MAÇONNERIE

Profitez de prix spéciaux pour célébrer l'événement!

Concessionnaire:

- SELKIRK
- JOTULL • BLAZE
- RICHARD LE DROFF

LES FOYERS JOLIFEU Enr.
28, rue Principale, St-Romuald - 839-0349



à propos du corduroy

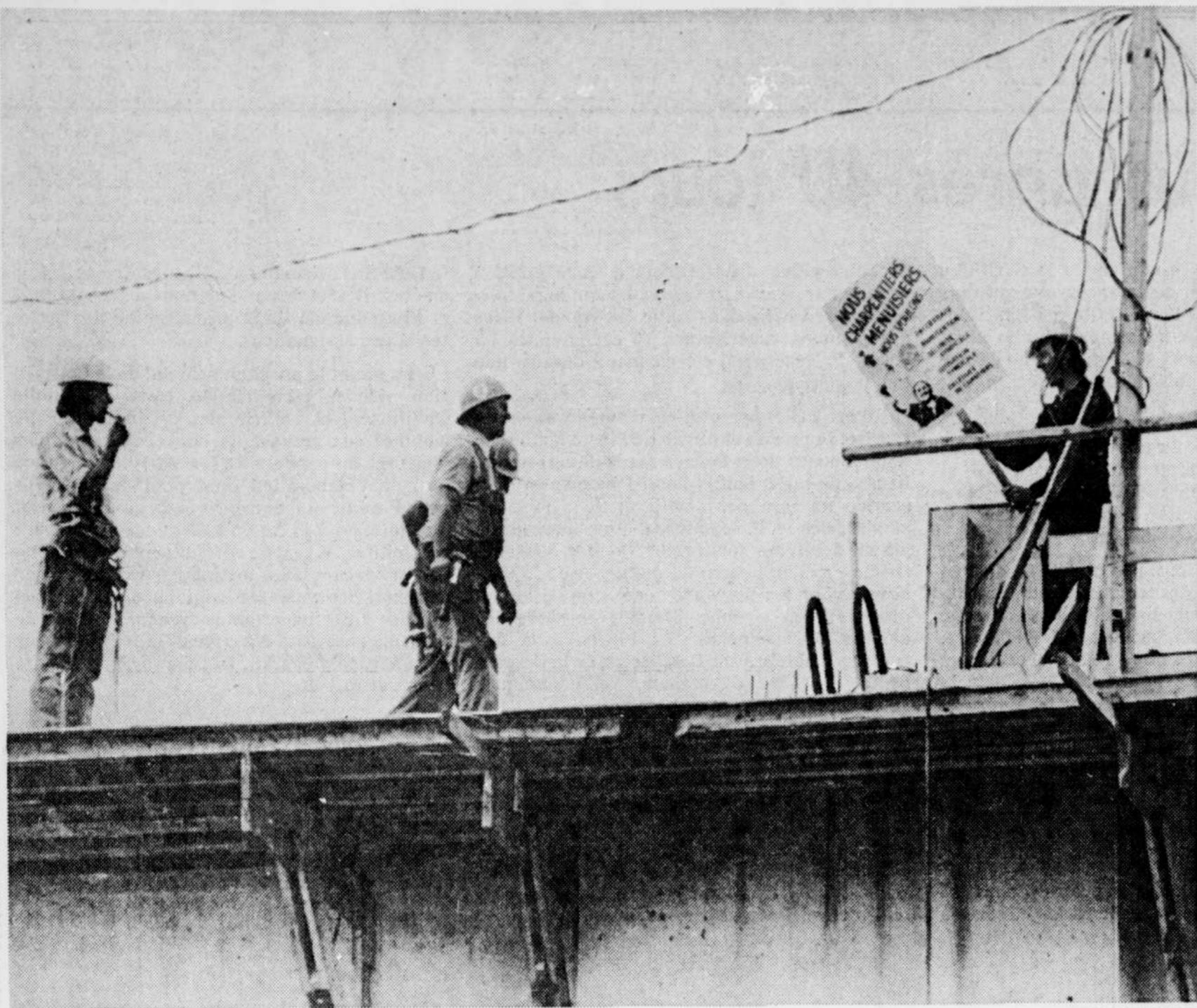
le grand favori!

Cet automne, les côtes iront loin! Toujours renouvelé, de plus en plus souple et musclé de côtes larges ou fines... le corduroy de coton confirme une ligne qui se veut détendue, éclatante de jeunesse.

Devant: notre importation exclusive de France. Se compose d'une veste doublée près du corps, deux boutons, poches plaquées. Allure droite du pantalon à poches biaisées. Piqûres sur beige, bourgogne, vert forêt et noir. Du 36 au 44, régulier. \$150.

A gauche: les raies courent étroitement pour ce deux pièces. Se boutonne de cuir, porte les poches plaquées et la fente médiane. Pantalon droit à poches fendues horizontalement. Va en beige, marine, brun chocolat, vert ou gris pâle. 38 à 42, court; 36 à 46, régulier; 39 à 46, long. \$175.

simons
le trente et un®
pour homme / place ste-foy



Le Soleil, Roland Marcoux

Un groupe de plus de cinquante charpentiers-menuisiers (FTQ-construction) ont fait hier la visite de plusieurs chantiers de construction de la région de Québec afin d'invoquer fortement leurs compagnons de métiers à quitter le travail. On les voit ici monter sur le chantier de l'autoroute Dufferin-Montmorency pour les convaincre de "sortir".



Le Soleil, Roland Marcoux

Les charpentiers menuisiers entrent dans la ronde des débrayages

par **Léonce GAUDREAU**

Les charpentiers-menuisiers sont entrés hier dans la ronde des débrayages, se joignant ainsi aux électriciens qui, depuis plus d'une semaine, perturbent les chantiers de construction du Québec.

Sur la foi de renseignements obtenus de leurs dirigeants, touchant les propositions présentées en fin de semaine par le conciliateur gouvernemental, plusieurs charpentiers-menuisiers ont commencé à quitter le travail lundi après-midi.

Mais c'est hier matin que le mouvement a commencé à prendre de l'ampleur. Partout à travers la province, des membres de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers (FTQ-construction) ont quitté leur poste, invitant leurs confrères à faire de même.

Comme d'habitude, il est impossible d'avoir des renseignements de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), mais à partir d'autres sources d'information, on a appris que l'entrée de ce nouveau groupe d'ouvriers dans les débrayages

avait amené d'autres entrepreneurs à déclencher des lock-out.

C'est ainsi que dans la région de Québec, deux nouveaux lock-out importants ont été décrétés, soit au chantier des immeubles Cobico (construit par une entreprise de Roland Couillard) près du centre commercial Innovation à Ste-Foy et celui de la construction d'un autre immeuble dans Limoilou dont l'entrepreneur est les Coffrages Ste-Foy. Le plus gros chantier de la région, soit celui de la Laurentienne, près du Grand Théâtre, est fermé depuis maintenant une semaine. Un autre chantier important soit celui de la résidence La Chancelière près de l'église St-Roch, est fermé depuis vendredi dernier.

M. Florian Ferland, gérant d'affaires de la section de Québec, affirme qu'une quarantaine de chantiers de la région sont maintenant privés de charpentiers-menuisiers. Le mouvement devrait affecter dans les prochains jours les petits chantiers de construction notamment ceux de l'habitation familiale.

Hier matin, quelque 150 charpentiers-menuisiers (dont plusieurs provenaient du chantier des immeubles Cobico) ont tenu une réunion d'information aux locaux de la FTQ. Immédiatement après, plus d'une cinquantaine de syndiqués ont commencé à faire la tournée des chantiers afin de presser leurs compagnons de métier de quitter eux aussi le travail.

Le représentant du SOLEIL les a accompagnés dans leur visite sur quelques-uns des chantiers. Partout, les charpentiers-menuisiers ont jugé nécessaire de quitter le travail sur l'invitation pressante de leurs camarades. Même des ouvriers affiliés à la CSN ou à la CSD ont quitté les lieux, provoquant des ralentissements importants sur les chantiers. Avec l'absence d'électriciens et de charpentiers-menuisiers, plusieurs entrepreneurs n'auront plus d'autre choix que de décréter le lock-out.

M. Ferland estime que quelque 1,200 des 4,000 charpentiers-menuisiers de la région ont quitté le travail. En Gaspésie, une dizaine de chantiers auraient été désertés. A

Montréal, le mouvement n'aurait pas encore pris autant d'ampleur.

Contrairement à ce qui a été fait chez les électriciens, les charpentiers-menuisiers n'ont pas encore voté en faveur de la grève. Ceci pourrait cependant se faire au début de la semaine prochaine. Les dirigeants des charpentiers-menuisiers affirment que les débrayages sont le fruit d'un "mouvement spontané" provoqué par les propositions du conciliateur.

Juridiction

L'un des négociateurs des charpentiers-menuisiers, M. Louis-Marie Morin, a affirmé que les propositions représentaient notamment une perte de juridiction.

L'un des enjeux majeurs de cette négociation, pour plusieurs syndicats de métiers de la FTQ-construction, est celui de la juridiction. C'est ainsi que les charpentiers-menuisiers cherchent à récupérer sous leur unique juridiction certains travaux qui sont désormais faits par les journaliers. Les journaliers, eux, veulent gruger dans la juridiction d'autres métiers dans le but d'augmenter leur sécurité d'emploi.

Proposition globale des entrepreneurs

L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) a remis hier comme prévu à la FTQ-construction sa proposition globale pour le renouvellement du décret de la construction, expiré depuis le 1er août dernier.

Ce n'est pas avant demain ou vendredi que l'on saura si certains corps de métiers recourront à la grève générale. Les dirigeants syndicaux doivent passer la journée d'aujourd'hui à faire l'analyse de ces textes avant de faire des recommandations à leurs membres.

Les gérants d'affaires de toutes les sections syndicales de métiers doivent se réunir demain à Montréal pour tenter d'adopter une position commune. Quant aux entrepreneurs, ceux-ci doivent de nouveau se réunir le 2

septembre prochain en assemblées simultanées à Montréal et à Québec.

Les propositions finales patronales reflètent "dans l'ensemble les recommandations du conciliateur au chapitre des clauses normatives générales", précise un communiqué de l'AECQ. Au niveau salarial, la partie patronale a apporté quelques modifications à sa première offre, notamment en accordant la parité salariale entre électriciens et plombiers.

Mais les propositions du conciliateur M. Pierre Dufresne, déposées en fin de semaine, ont déjà été reçues avec beaucoup de réserves. Les dirigeants des charpentiers-menuisiers ont d'ailleurs réagi à ces propositions en amorçant un mouvement de débrayages, même si leurs syndiqués n'ont pas encore voté pour la grève.

M. Jean-Paul Rivard a, pour sa part, qualifié M. Dufresne d'agent du gouvernement et du patron. M. Rivard, qui est le principal agent négociateur des monteurs de ligne, affirme que ces propositions reflètent dans l'ensemble les propositions patronales déjà refusées par les syndicats. Il prévoit que ses membres retourneront probablement en grève dans les prochains jours.

Du côté des plombiers, les réactions se font attendre. Plusieurs des dirigeants sont partis pour Las Vegas au Nevada pour participer au congrès de leur union internationale, pendant que André Desjardins continue à négocier pour eux.

Dans son communiqué, le représentant patronal M. Réal L'Heureux souhaite que sa proposition "soit soumise objectivement à l'approbation des affiliés de la FTQ-construction". Il affirme que tout ce qui était à négocier l'a été et que poursuivre la discussion plus longuement ne servirait qu'à faire le jeu d'une minorité aux dépens de la majorité des salariés.

La Caisse populaire de Sainte-Foy annonce à son tour son intention de démolir une maison

par **Benoît ROUTHIER**

Une autre Caisse populaire s'apprête à démolir une maison pour agrandir son stationnement.

Il s'agit de la Caisse populaire de Sainte-Foy qui projette l'achat d'une maison de deux logements et d'une boutique louée à un commerçant d'équipement équestre portant les numé-

ros civiques 808 et 812, Route de l'Église, près du Chemin Sainte-Foy.

Le conseil municipal de Sainte-Foy a adopté, lundi, une résolution amendant le règlement de zonage afin de permettre la réalisation d'un stationnement d'une vingtaine de places.

En même temps, le conseil a fixé aux 30 et 31 août les dates où les

propriétaires du secteur pourront dire leur objection au projet.

Le but de cet achat, de dire le gérant de la Caisse, M. Hubert Arteau, est de remplacer les espaces de stationnement que la Caisse perdra le jour où la ville élargira le Chemin Sainte-Foy. L'institution perdra alors une dizaine d'espaces sur les 15 qu'elle a présentement.

Ce n'est pas un besoin urgent, a reconnu M. Arteau. Mais la Caisse populaire a ainsi l'occasion qui lui était offerte, la propriétaire, Mme Louis-Victor Laberge, étant désireuse de vendre sa propriété.

La transaction se fera pour quelque \$45,000, comme nous l'a confirmé M. Arteau.

La propriété, bien qu'ayant été construite en 1926, est encore bien solide et très bien entretenue. Agée de 74 ans, Mme Laberge veut vendre pour aller demeurer dans un logement.

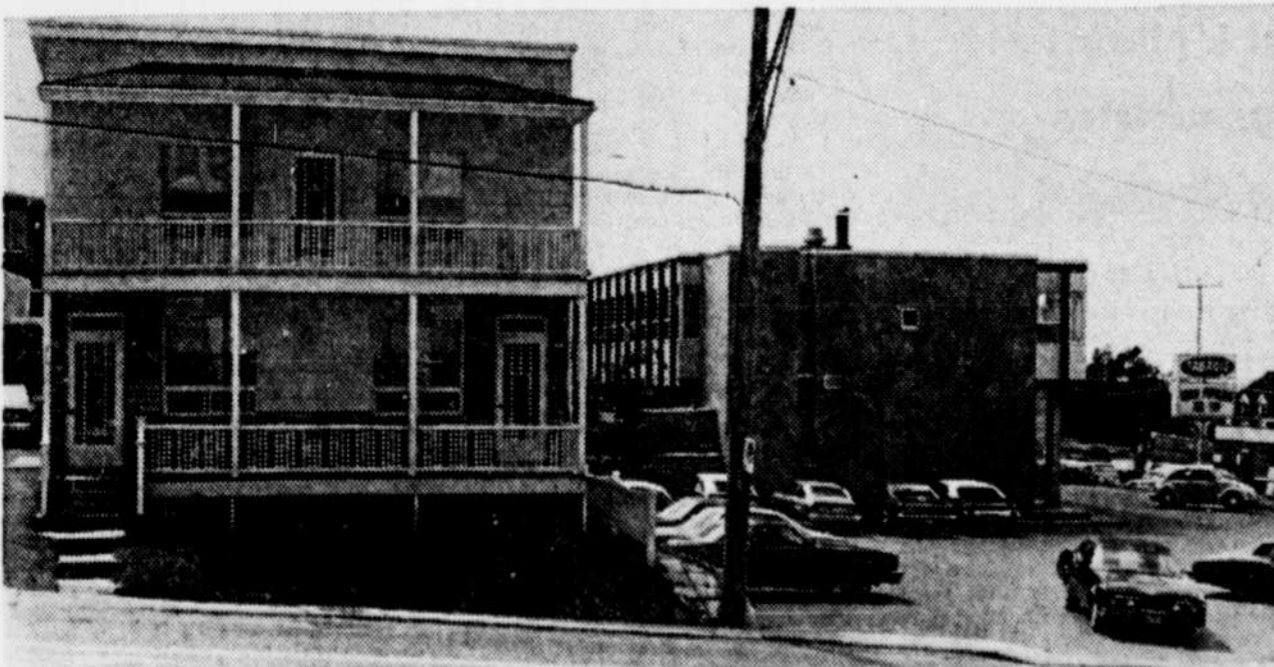
La Caisse populaire a l'intention de démolir la propriété à l'automne, de dire le gérant. Toutefois, nous a-t-il précisé, si quelqu'un veut l'acheter pour l'installer ailleurs, la Caisse sera vendeuse.

Elle pourra encore louer, de façon temporaire, les deux logements, si quelqu'un en manifeste le désir.

Mais il n'est pas question de garder la maison inhabitée ce qui en ferait une cible facile pour les vandales. Ce sera plutôt la démolition.

Le gérant de la Caisse populaire est conscient qu'au niveau social la décision de l'institution n'est pas des meilleures.

A l'hôtel de ville, aurait-on pu refuser l'amendement au règlement de zonage et ainsi empêcher la démolition? Toujours est-il qu'on est en train d'assister à une répétition de ce qui s'est fait à Limoilou.



Le Soleil, André Belle-Iste

Cette maison, à gauche, sera démolie pour l'agrandissement du terrain de stationnement de la Caisse populaire de Sainte-Foy, à droite.

Service d'Optique

Elite

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE

Détailants agréés en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.

Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Édifice Place Québec 529-5883
Gare Centrale d'Aulabert 529-6655
Galeries Chagnon, Lévis 833-1322

Condominium à louer
Bord de la Mer
Miami
Janvier, Février, Mars
687-4479

Le retour des autobus après 40 jours

Enfin!

Après un long carême de 40 jours, quelque 200 autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec circulent à nouveau depuis ce matin dans une douzaine de villes de la région desservies par la CTCUQ.

Pour une grève qui n'aurait jamais dû avoir lieu, le retour des autobus ne se fait pas trop tôt. Dès le premier jour de l'arrêt de travail des 135 employés de garage et des 43 employés de bureau affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), les deux parties proclamaient publiquement que seuls des points mineurs restaient à régler. Fallait-il absolument attendre 40 jours pour parvenir à un accord?

Au strict plan des demandes syndicales, il faut répéter que la grève apparaissait inadmissible puisque basée sur des aspects vraiment secondaires de la négociation. A moins que la CSD ait voulu se servir de ce conflit local pour démontrer que cette centrale était capable, à l'exemple de la CSN, de la FTQ et de la CEQ, de susciter des grèves afin de s'attirer de nouveaux adhérents dans la région de Québec?

La partie patronale est aussi à blâmer pour la durée de ce conflit. Pourquoi, en effet, avoir attendu plus d'un mois pour finalement accorder presque à 100 p. 100 ce que réclamaient les

deux syndicats? La direction de la CTCUQ a peut-être cru qu'en maintenant une attitude aussi rigide qu'elle l'avait faite à l'égard des chauffeurs, quelques mois plus tôt, elle allait faire plier l'échine aux 178 employés de garage et de bureau. Cette fois-ci, ce fut un échec.

Maintenant que la situation est redevenue normale, il faut se poser une question: le service d'autobus dans la région de Québec est-il si pourri qu'une grève de 40 jours du transport en commun n'ait suscité à peu près aucune réaction?

Peu de déclarations, peu de lettres, aucune pétition à l'opinion des lecteurs, aucun communiqué de presse, aucune protestation, aucune manifestation, aucun mouvement de masse. Pourtant, en 1976, dès que quelque chose ne va pas, c'est immédiatement la violence verbale, la pancarte à la main, la manif. Le transport en commun est pourtant un service essentiel destiné à ce que l'on appelle "le monde ordinaire". On aura beau prétendre que l'arrêt de travail a eu lieu durant l'été, il y a quand même plusieurs des 30,000 usages qui continuaient de faire le trajet, matin et soir, entre bureau et domicile, avec d'autres moyens.

La CTCUQ doit donc s'empresser de mettre à exécution son projet d'amélioration du service

car une grève du transport a pour effet, à chaque fois, de réduire sensiblement la clientèle. Cela se vérifie dans toutes les grandes villes européennes, américaines et canadiennes où cesse le transport en commun durant une longue période.

Dans cette perspective d'amélioration du service, le président-directeur Pierre Mathieu a déjà annoncé deux bonnes nouvelles: 1) pas de hausse de tarifs tant et aussi longtemps que le service ne sera pas amélioré; 2) la mise en service, dès le 18 septembre, d'un "parcours à vitesse accélérée" pour relier Québec, Sillery et Sainte-Foy aux heures de pointe. Avec le tarif réduit pour les personnes âgées de 65 ans et plus déjà en vigueur, la mise en place des aubris déjà annoncée et l'installation des couloirs d'autobus sur Dorchester, de la Couronne et la Côte d'Abraham, voilà quelques heureuses initiatives.

L'amélioration du service d'autobus sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec dépasse ces récentes mesures. La CTCUQ possède un programme triennal de développement du réseau de transport urbain, comprenant l'installation de services rapides pour desservir la banlieue, une enquête Origine-Destination qui devra déterminer les besoins réels des utilisateurs partout sur le territoire de

la CUQ la révision des méthodes de confection des horaires et des assignations des chauffeurs et l'introduction de la mécanisation des horaires et des assignations.

Le projet le plus fondamental de la Commission vise à revivifier le transport public traditionnel et à offrir plus de possibilités de mobilité aux groupes de citoyens susceptibles d'utiliser les services de la CTCUQ. Il s'agit, en fait, de l'élaboration d'un plan de transport pour l'avenir qui, entrepris cette année, devrait être terminé à la fin de 1980 et comprenant les possibilités suivantes: voies réservées aux autobus, services rapides (express), parcours à forte capacité, des parcs de stationnement aux entrées de villes importantes avec un terminus de parcours rapides d'autobus, le minibus sur demande, le monorail, le tramway, le véhicule léger sur rail, etc...

Maintenant que les conventions collectives des chauffeurs, des employés de garage et des employés de bureau sont signées, tous devraient maintenant faire l'effort nécessaire pour améliorer sensiblement le transport en commun dans la région de Québec, lequel n'est vraiment pas à la hauteur de l'attente des utilisateurs actuels ou éventuels.

Claude MASSON

l'opinion des lecteurs

Quand est-ce qu'on décolle ?

M. le rédacteur en chef,

Certains parents croient déjà que s'il n'y a pas de rentrée scolaire en début de septembre, il n'y aura pas d'école du tout cette année. Ils ont peur! D'autre part, les magasins se mordent les pouces: quand pourront-ils sortir des boules à mites leurs traditionnelles annonces des "aubaines du retour à l'école"? Quelle catastrophe si les parents n'ont pas besoin de magasiner en septembre!

Chose certaine, il y aura un retour à l'école. Personne ne sait quand, sauf peut-être cinq ou six Québécois sur 6 millions. Il y a quand même des indices simples qui portent à croire que de "vrais règlements" pourraient intervenir d'ici quelques jours et être acceptés au début de septembre:

1) des "hypothèses acceptables" de règlement sur les salaires ont été retenues en juillet, ce qui suppose

qu'on anticipe vraiment des "hypothèses acceptables" de règlement sur la tâche, cette dernière devant être réglée avant les salaires.

2) les enseignants ne sont pas intéressés à revivre une année perturbée, mais sont encore moins intéressés à voir leurs conditions de travail se détériorer.

3) la population se rend compte à travers les autres conflits sociaux que notre gouvernement est "dans les patates". (il y en aurait trop long à écrire là-dessus!)

Face à cela, le gouvernement sait que s'il veut tenter de sauver sa peau hypothéquée sur tous les plans, il doit cesser de se moquer des gens et qu'il doit accepter de faire un bout de chemin avec nos syndicats. Evidemment cela ne place pas la rentrée scolaire sur les derniers jours de septembre, parce qu'il faudra préparer les horaires des étudiants. Mais

plutôt que d'attendre leurs livres de classe en classe, ils les attendront à la maison... Et les parents pourront se consoler en songeant qu'ils pourront économiser facilement \$50 par enfant en n'ayant pas besoin de leur acheter des vêtements de fin d'été qu'ils ne portent que jusqu'au début d'octobre.

Il y aurait beaucoup à ajouter parce que les négociations scolaires concernent beaucoup de gens en plus des professeurs: personnel de soutien, principaux, conseillers (en orientation, en pédagogie), psychologues, animateurs de pastorale et d'autres encore. Mais tout ce monde espérant (contre tout espoir!) que le gouvernement accepte enfin de se pencher sur les vrais problèmes, sera encore prêt à prendre le bateau. Alors, quand est-ce qu'on décolle?

Raymond Martel, professeur Régionale Jean-Talon Charlesbourg.

Formule différente au marché Sainte-Foy

M. le rédacteur en chef,

Dans un récent article paru dans "LE SOLEIL" de Québec, on condamnait les producteurs du marché Ste-Foy parce qu'ils offraient leurs produits à des prix équivalents aux épiciers et aux marchés environnants.

Nous prétendons, (les producteurs du marché Ste-Foy) que la preuve "du p'tit casseau de framboises à une cenne plus cher qu'ailleurs" donne un prétexte "trop bon marché" pour exagérer "un peu" sur la supposée surexploitation du consommateur au marché Ste-Foy.

Le marché St-Roch a connu et connaît encore de grandes difficultés ces années-ci parce que, trop souvent, les produits offerts n'avaient pas la qualité requise pour entrer en compétition avec les supermarchés.

Au marché Ste-Foy, la formule se veut différente parce que le principal objectif est d'offrir aux consommateurs des produits frais et de bonne qualité. De plus, beaucoup de consommateurs fuient le marché St-Roch pour le marché Ste-Foy parce que l'atmosphère y est plus agréable, qu'il est facile d'accès, qu'il est plus propre donc, plus attirant que les marchés déjà existants.

Que le marché St-Roch tente, par tous les moyens, de conserver le peu de clientèle qui lui reste, comparativement aux dernières années, nous considérons que ceci n'offre pas un critère valable sur lequel s'appuyer pour condamner les producteurs du marché Ste-Foy.

Nous aimerions souligner de plus, que la mauvaise température est à l'origine de l'absence de quelques

producteurs sur le marché (35% sont absents environ). Les produits locaux tels la tomate, le blé d'Inde commencent à apparaître sur les tables des producteurs.

Nous concluons en soulignant, que les marchés en plein air, demeurent les seuls endroits où le contact (humain) entre le consommateur et les producteurs de fruits, de légumes ou autres, est encore possible et accessible à la population et que nous nous devons de préserver cette habitude.

Les Producteurs du marché Ste-Foy
Charles Charron
producteur de pommes
André Robert
Les Jardins d'Auvergne
C.-H. Trudel,
jardinier-fleuriste
etc.



Etrange propagande pour Québec

M. le maire Gilles Lamontagne,

J'assistais dernièrement au concert de musique donné par le Royal 22e Régiment à la Citadelle de Québec, pour la deuxième année consécutive.

Ayant déjà assisté à cette manifes-

tation et connaissant les problèmes de stationnement lors de ce concert, je suis donc arrivé au stationnement du Manège Militaire aux environs de 19 heures. Déjà à ce moment, il n'y avait plus de place et cela se comprend vu la grève de la CTCUQ et je vous prie de me croire, il y avait une certaine affluence.

Après avoir cherché pendant un certain temps, j'ai finalement trouvé un espace pour garer ma voiture le long de la rue St-Denis d'ailleurs, des centaines d'autres automobilistes ont dû être obligés de faire la même chose.

A la sortie du concert, j'ai découvert comme plusieurs autres personnes que la Force "constabulaire" avait fait son oeuvre de propagande pour promouvoir le tourisme dans la ville de Québec. A juger par les commentaires recueillis le long de cette rue, de

la rue St-Louis, et tout autour de la Citadelle, soyez assuré, que vos subordonnés ont raté une occasion merveilleuse de prouver qu'ils avaient une certaine dose d'intelligence.

Un touriste américain que j'ai remarqué semblait en avoir long à raconter sur notre accueil lors de manifestation annoncée à la télévision, radio, et dans les journaux. Vraiment cette façon d'agir est inconcevable et j'ose croire que vous donnerez suite à cette lettre.

J'inclus à la présente un chèque de \$10 en paiement de cette contravention et si vous croyez logique d'encaisser cette somme, vous pouvez le faire, mais permettez-moi de douter de votre compréhension du rôle touristique de votre ville.

J.-Edouard Chrétien
Charlesbourg.

M. L'Allier isolé des artistes de Corridart

M. le rédacteur en chef,

Au sujet des déclarations selon lesquelles les artistes de Corridart refuseraient de poursuivre la ville de Montréal, je tiens à préciser que les participants à cette exposition artistique n'ont pas l'intention d'abandonner la partie. Toutefois, ils attendent d'avoir récupéré leurs oeuvres.

Jusqu'ici, il a été presque impossible au Comité des artistes de Corridart de s'entretenir avec le ministre des Affaires culturelles, M. L'Allier. Il est isolé par son avocat et son attaché de presse.

Kevin McKenna,
Artiste de Corridart,
963 Rachel Est,
Montréal.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.



la page cinq



document

Jérôme Choquette,
chef du PNP
adressant
hier son "message
à la nation"

Au-delà des crocs-en-jambe

Je tends une main amie aux hommes de bonne foi de l'Union nationale. L'alliance entre le P.N.P. et leur parti répond aux attentes du peuple qui n'en peut plus. Bien au-delà des partis concernés et des personnalités en cause, il s'agit de notre avenir et de donner au Québec un moyen de s'exprimer dans le renouveau et le réalisme à la fois. Ce projet ne peut se réaliser dans la petitesse et la mesquinerie, car les manoeuvres tortueuses et les crocs-en-jambe auront tôt fait de miner l'indispensable confiance et respect mutuel à sa réalisation.

J'en appelle donc à nos interlocuteurs de l'Union nationale, et en particulier à son chef, pour qu'ils acceptent la lettre et l'esprit de l'accord intervenu entre nous.

(...) Il nous faut pacifier le Québec: rétablir la situation économique, seule capable de répondre aux besoins en général et à ceux des finances publiques, et prévenir les conflits sociaux qui trouent la vie économique et privent le citoyen de ses droits.

L'alliance des deux nations du Québec n'est pas possible sans l'abolition de la loi 22 qui n'a rien accompli d'efficace, sinon de préparer la lutte des races après avoir attisé les conflits linguistiques.

Mais cette alliance est aussi nécessaire pour mener le combat contre l'agitation sociale. Les excès du syndicalisme appellent la triple riposte suivante:

- Abolition de la formule Rand.
- Interdiction définitive des grèves dans le secteur public.
- Réforme du Code du travail pour favoriser la paix dans l'entreprise.

1. La formule Rand

Pour la remise en ordre de l'Etat, en vue de la consolidation de l'harmonie sociale, l'abolition de la formule Rand est nécessaire. Cette disposition rend le syndicat puissant et obligatoire. La cotisation syndicale forcée, comme un impôt. Il faut agir sur les moyens qui rendent les syndicats présomptueux et retirer aux chefs syndicaux l'autorisation d'imposer une taxe sur leurs membres récalcitrants. Resté avec les bénévoles, le syndicalisme aura moins d'arrogance. Il cessera d'être redoutable pour gagner en sagesse ce qu'il aura perdu en puissance lui donnant droit à l'abus.

Compte tenu de l'affolement des cessations collectives de travail, nuisibles aux intérêts de la nation, il sera nécessaire d'interdire les grèves dans le domaine public. Profitant de l'accroissement des attributions de l'Etat, les syndicats des secteurs public et parapublic se livrent au chantage par la paralysie des services de la plus haute importance, la santé, l'enseignement et l'électricité, faisant de l'hôpital un champ de bataille contre les malades, de l'école une guerre contre la jeune génération et de l'électricité le moyen d'imposer l'obscurité!

Il ne faudra pas confondre la poignée de meneurs avec la masse des travailleurs et enseignants excédés de la pression syndicale ou qui sont devenus victimes des erreurs de notre temps. En désarmant la minorité agissante pour en délivrer la majorité loyale, nous aurons mis fin au malheur et rétabli l'ordre dans l'esprit de ceux qui sont égarés.

Et le Code du travail devra être repris en profondeur pour laisser moins de place aux conflits qui se résolvent en grèves dangereuses pour l'économie et néfastes aux travailleurs.

2. Les dépenses publiques

(...) Laissés libres de se lancer dans des dépenses inconsidérées, les gouvernements, plus ou moins socio-démocrates, sont allés de l'avant avec les conséquences que l'on connaît dans l'inflation et la taxation. Il sera indispensable d'instituer un contrôle des dépenses publiques afin d'annuler tout ce qui est gaspillage, futilité et inefficacité.

Pour ma part, le Québec se compose de trois parties, française, anglaise et Montréal qui doit retrouver sa mission économique. Montréal, par sa situation géographique, a une importance et vocation continentale pourvu qu'on le lui permette. Pour peu qu'on veuille faire le jeu du libéralisme économique, Montréal retrouve son rôle historique et géographique. Il n'est pas trop tard pour résorber l'effritement du dynamisme de Montréal au profit de Toronto pourvu qu'on tourne le dos au syndicalisme et à l'étatisme comme moyens de réaliser le bien-être général.

Je profite de l'occasion de cette conférence de presse pour adresser mon message à la nation. Puissent-ils, les hommes de bonne volonté et de réalisme, avoir autant de décision que les amateurs passionnés de la subversion sociale, et que, faisant corps ensemble contre les forces du désordre et de l'adventure, nous menions à bonne fin une oeuvre de redressement, de renouveau national et de salut public. (extraits)

Lettre de Pierre de Bané à ses électeurs

Le bilinguisme dans les airs: un test fondamental

Chère madame,
Cher monsieur,

Depuis près d'un an, j'ai consacré énormément de temps au problème de mes compatriotes francophones dans l'aviation. Comme plusieurs d'entre vous m'ont posé des questions à ce sujet, je voudrais dans cette lettre vous résumer les grandes lignes de ce problème, et vous expliquer pourquoi il est si important en lui-même ainsi que comme test de notre propre force et de l'esprit d'ouverture de nos compatriotes anglophones.

L'aviation du Canada a été jusqu'à ces 15 dernières années un bastion anglais. Tout ce qui était relié de près ou de loin à cette industrie était exclusivement anglais. C'est la raison pour laquelle lorsque M. Trudeau a été appelé à nommer un président d'Air Canada en 1969, il a rejeté les recommandations de nommer un autre anglophone à cette fonction, et il est allé chercher celui que je considère comme "un des Canadiens français les plus capables que j'ai rencontrés dans ma vie, M. Yves Pratte. L'opposition conservatrice à la Chambre des communes et certains anglophones à l'intérieur de la compagnie n'ont eu de cesse de l'attaquer que lorsqu'ils ont eu sa peau, malgré le fait que la Commission royale d'enquête chargée d'étudier l'administration interne de cette compagnie porte le jugement suivant sur M. Yves Pratte:

"Il ne serait pas facile de trouver un directeur général à la tête d'une société faisant près d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires, qui connaisse aussi bien et dans les moindres détails, les activités, les pratiques, les méthodes et l'organisation de son entreprise, et qui a une compréhension plus grande du milieu dans lequel elle opère." (page 271).

De même, le ministère fédéral des Transports était et demeure une chasse gardée anglaise. Ce ministère est parfois davantage au service du Canadien Pacifique qui lui fournit un bon nombre de ses fonctionnaires; cette situation permet au président du CP d'être au courant des délibérations du Cabinet au sujet de son industrie comme s'il y siégeait.

Quant au trafic aérien, à peine 15% du ciel québécois était en 1971 sous la juridiction des contrôleurs de l'air oeuvrant dans notre province. Le reste était sous la responsabilité des contrôleurs de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, du Manitoba et de l'Alberta! Sur les 2.200 contrôleurs aériens au Canada, qui sont des fonctionnaires du ministère fédéral des Transports il y a seulement 332 contrôleurs du Québec dont 75 sont de langue anglaise.

Enfin, comme vous le savez sans doute, le pilote à faible altitude et par beau temps peut conduire son avion "à vue"; mais dès qu'il est à haute altitude, au-dessus des nuages, etc., comme il ne peut plus se guider avec ses yeux, il se fie aux nombreux "instruments", cadrans, de son appareil. Dans les deux cas, "VFR" et "IFR" lorsqu'il vole dans une région "contrôlée", ce sont les contrôleurs de l'air qui sont au sol qui lui allouent un corridor aérien pour éviter tout risque de collision avec d'autres avions. Autrement dit, aujourd'hui, la seule façon pour un pilote de circuler dans une région contrôlée, c'est de suivre les instructions que lui donne le contrôleur, parce que ce dernier est le seul qui est au courant de la position exacte de chaque appareil dans le ciel. D'autre part, plus la circulation aérienne est dense, plus est petite la section sous la responsabilité de chaque contrôleur. C'est ainsi que pour une envolée de 120 milles entre Ottawa et Montréal, le pilote change 11 fois de fréquence. Il faut préciser ici, que tout comme votre récepteur de radio, lorsqu'il est sur une fréquence, les seules conversations que peut entendre le pilote sont celles qui sont faites sur cette fréquence-là.

De tout temps, les conversations entre le pilote et le contrôleur au sol se sont faites en anglais, même si les deux étaient francophones! Depuis 1960, suite aux demandes répétées des pilotes et contrôleurs québécois, le ministère fédéral des Transports (Transport Canada) a fait entreprendre différentes études sur ce sujet, et elles ont toutes démontré qu'il n'y a aucun problème de sécurité qui est mis en cause en permettant le bilinguisme.

Les Gens de l'air du Québec demandent que le pilote francophone puisse s'adresser à la tour de contrôle en français et que le contrôleur qui est dans la tour puisse lui répondre également en français. Evidemment, si le pilote s'adresse en anglais, le contrôleur francophone lui répond également en anglais. C'est le pilote toujours qui choisit la langue, jamais le contrôleur.

Ailleurs, dans le vaste monde

(...) Quelle est la situation ailleurs? Tous les pays du monde sont membres de l'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (OACI) dont les articles 5.1.1 et 5.1.2 précisent que la langue à utiliser dans le déroulement des communications air-sol est celle du pays que l'avion survole. Elle recommande en outre que, dans les vols internationaux, les stations au sol puissent également offrir le service en anglais. C'est ainsi que les pilotes des grandes compagnies d'aviation qui font le tour du globe, n'ont pas besoin de savoir toutes les langues des pays qu'ils survolent parce qu'ils peuvent avoir recours à l'anglais. C'est dire que tous les contrôleurs des grands aéroports dans le monde non anglophone sont bilingues; ils donnent le service dans la langue de leur pays, et aussi selon le besoin, en anglais. C'est ainsi qu'en Belgique, l'anglais et le français sont utilisés; en France, on utilise normalement le français dans tout le pays pour les communications en vue de contrôler la circulation aérienne. On se sert de l'anglais pour répondre aux besoins des opérations internationales; en Italie, on utilise habituellement l'italien dans tout le pays et l'anglais dans les communications internationales; en Espagne, l'espagnol est la langue normalement utilisée dans tout le pays, et on se sert de l'anglais pour les vols

internationaux; en Suisse, on se sert de trois langues, le français, l'allemand et l'anglais, etc. Je voudrais maintenant vous citer un mémoire sur cette question signé par le ministre des Transports M. Otto Lang qu'il m'a envoyé le 22 juin dernier:

"Depuis l'introduction de services de contrôle de la circulation aérienne bilingues, en juin 1974, dans les cinq aéroports du Québec, aucun incident probant provoqué par l'incompréhension de l'une ou l'autre des langues officielles n'a été validé".

"L'introduction de la langue française aux cinq aéroports du Québec provoqua un afflux de petits avions, particulièrement à Québec et le ministère des Transports dut mettre sur pied certaines procédures pour faire face à l'augmentation du trafic aérien".

Qu'il me suffise de vous rappeler que dès que l'on a permis l'utilisation du français dans les vols à vue à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette à Québec, le nombre des départs et d'atterrissage à cet aéroport a augmenté de 50% dès la première année! La raison en est bien simple: à tous les ans, des centaines de Québécois francophones qui ne connaissent pas l'anglais, reçoivent leur brevet de pilote. Dans la seule région de Montréal, on estime qu'il y a plus de 600 pilotes francophones unilingues.

La violation de la loi

Je vous ai cité plus haut la règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale à laquelle tous les pays adhérent, à l'effet que la langue dans les airs est normalement la langue du pays que l'on survole. Or, l'une des premières lois que M. Trudeau a fait voter, la loi des langues officielles stipule à l'article 2, à la rédaction duquel j'ai personnellement participé, que le français et l'anglais ont un statut égal dans tous les services du gouvernement du Canada; l'article 10 de la même loi précise d'ailleurs sa portée au public voyageur. Compte tenu de notre histoire cette loi est révolutionnaire; elle continue de provoquer de graves soubresauts au Canada anglais, tandis que le Québec la regarde d'une façon distraite pour ne pas dire indifférente. Cette loi permet donc d'obtenir les services du gouvernement fédéral soit en anglais, soit en français; c'est pour cette raison que chaque employé dans la Fonction publique fédérale qui implique des relations avec le public a été, en général, désigné bilingue, c'est-à-dire que le fonctionnaire qui l'occupe doit parler le français et l'anglais. Plus de 60.000 des 300.000 emplois du gouvernement fédéral ont été désignés bilingues.

Si on applique les deux règles de l'Organisation de l'aviation civile internationale que j'ai précédemment citées en même temps que la loi des langues officielles, je considère que tous les postes de contrôleurs aériens au Canada doivent être désignés bilingues. Les Gens de l'air du Québec se limitent à demander le bilinguisme à l'intérieur du Québec. Quant à moi, c'est nettement insuffisant, le pilote gaspésien qui ne parle que le français ne pourra pas sortir du Québec alors que le pilote unilingue anglais de Vancouver n'aura pas besoin de savoir le français pour atterrir à St-Honoré!

C'est ma conviction profonde que les 2.200 emplois de contrôleurs aériens au Canada doivent être progressivement désignés tous bilingues — sans exception. Il faut absolument, si on veut être logique, ouvrir le ciel canadien, non seulement québécois, au pilote unilingue français comme il l'a toujours été à son compatriote de langue anglaise. Notre grande erreur à nous les francophones, c'est d'avoir embarqué dans le système fédéral sans avoir exigé que les anglophones, en retour paient le prix de notre appartenance au Canada.

1. Pourquoi M. Trudeau a dit que cette crise est la plus grave qu'a connue notre pays depuis 1942? 2. Pourquoi nous en sommes là? 3. Quelle va être l'attitude de votre député?

Une question cruciale

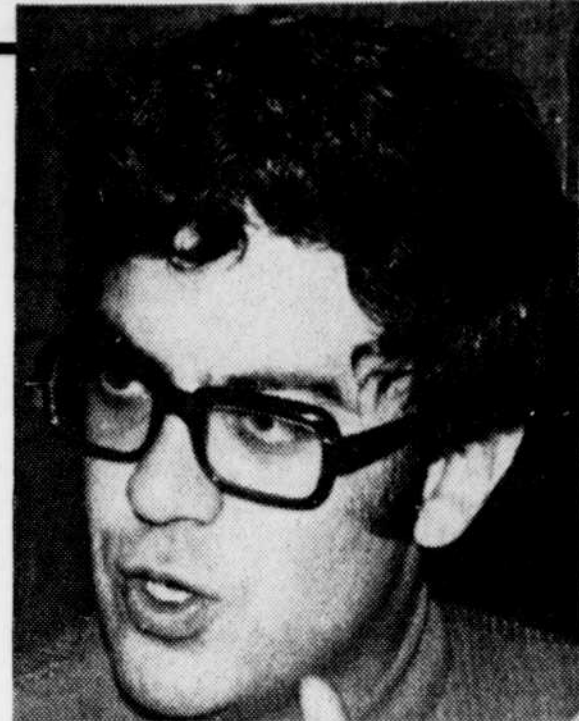
Je crois fermement que notre avenir comme francophone passe par notre appartenance au Canada. Un Canada infiniment plus puissant qu'aucune de ses parties. Un Canada qui est le haut-parleur et le défenseur des deux langues officielles. C'est là tout le sens de la loi qui porte le même nom.

Par ailleurs, la séparation du Québec devient inévitable si les Québécois francophones arrivent à la conclusion que le gouvernement fédéral est le gouvernement des Anglais, et qu'il leur faille se retourner vers le gouvernement du Québec pour la défense de leur langue.

Où le gouvernement du Canada est le champion et le garant des deux langues, ou ce pays n'existe plus. Si le gouvernement du Canada n'est pas un défenseur aussi ardent de la langue française et de notre culture que le gouvernement du Québec, alors c'est notre devoir de nous séparer.

Or, CATCA et CALPA veulent interdire aux francophones, dans le domaine de l'aviation, de se servir de leur langue maternelle! C'est pour cette raison que ce débat est aussi important: il touche à l'unité et à l'existence même du Canada que nous voulons bâtir.

POURQUOI NOUS EN SOMMES LA? Pour deux raisons. La première, parce que nous n'avons jamais décidé d'une façon claire et précise si nous étions collectivement fédéralistes ou indépendantistes ou à toujours essayé et on continue encore aujourd'hui de vouloir jouer sur les deux tableaux. C'est là la recette infaillible pour ne récolter que les inconvénients des deux systèmes. Pour un, le gouvernement du Québec, se proclame fédéraliste mais refuse de chouer la fête du Canada! Dans sa publicité à travers le monde au sujet du nouvel aéroport de Mirabel, il n'y a pas un seul mot qui rappelle qu'il a été construit par le gouvernement canadien ou encore que le Québec fait partie intégrante du Canada. Le gouvernement du



Québec est contre l'indépendance mais il n'est pas pour le Canada non plus; on ne voudrait pas se séparer mais on aimerait faire semblant. Individuellement, on trouve injuste la part faite aux francophones dans la Fonction publique fédérale, mais on refuse de venir y travailler pour la changer. On s'est plaint pendant des générations que tous les ministères étaient à Ottawa et qu'il n'y avait rien à Hull. Lorsque Jean Marchand s'est battu et a obtenu que le tiers des ministères déménagent du côté québécois, on s'est plaint que Hull ne serait plus 100% française. Cela me fait penser à quelqu'un qui veut dessiner un cercle carré. On ne peut pas tout avoir. Je pourrais donner mille exemples de cette incohérence, tant collective qu'individuelle qui réside essentiellement dans la contradiction suivante: nous exigeons de jouer un rôle important dans la prise de décision à Ottawa et on voudrait en même temps que, dans la mesure où notre province est concernée, que les décisions soient prises à Québec, non à Ottawa.

Cette constante vis-à-vis le gouvernement central est amplifiée encore davantage depuis une dizaine d'années au Parti québécois sur l'échiquier politique. Nous sommes à peine 2% de la population en Amérique du Nord. Or, même unis, le défi à relever est extrêmement difficile. Si en plus nous sommes divisés comme nous le sommes aujourd'hui sur la question gouvernementale de notre appartenance, on court tout droit au suicide. Quand 70% regardent dans une direction et 30% dans l'autre, ce sont deux blocs trop importants tous deux pour ne pas paralyser dans une grande mesure notre société. Variez ces proportions comme vous voudrez, renversez-les, vous arrivez toujours à la conclusion qu'on ne peut aller de l'avant si on n'a pas fini de régler la question préliminaire de notre appartenance.

Je veux préciser ici qu'il n'y a aucune raison pour justifier qu'un gouvernement "se mette à genoux devant des fanatiques" comme a dit Madame Sauvé. Ce qu'il faut se rappeler cependant c'est qu'on ne gagne pas une bataille parce qu'elle est juste, mais parce qu'on est fort, qu'on est uni, qu'on tire dans le même sens. Or, nous les Québécois nous ne tirons pas dans la même direction depuis dix ans. Tout député québécois à Ottawa doit consacrer la moitié de son temps à faire progresser la cause du français, et l'autre moitié à se défendre de ses compatriotes qui le traitent de traître.

La deuxième raison, c'est que dans le passé nous sommes entrés dans le système fédéral sans en exiger le prix; si nous embarquons résolument dans le fédéralisme, les anglophones de leur côté doivent embarquer résolument dans le bilinguisme. Le grand malheur, c'est que dans le passé, beaucoup de francophones qui nous ont représentés à Ottawa se sont contentés de miettes. Et ce qui est le plus cruel, c'est que lorsque pour la première fois, des francophones ont résolu d'exiger de leurs compatriotes anglophones de payer le plein prix du fédéralisme, c'est à ce moment-là qu'une bonne partie de leurs compatriotes du Québec se sont désintéressés de leur combat.

Mon attitude

Tout d'abord, je voudrais vous réitérer ma confiance dans la détermination du premier ministre à défendre le fait français coûte que coûte, de même que dans la volonté énergique du leader du Québec, M. Marc Lalonde. Je suis certain que leur détermination ne le cède en rien à la mienne.

C'est ma conviction profonde que, sur cette question au moins, tous les Québécois doivent s'unir, oublier leurs divisions, et lutter chacun à sa façon mais tous pour le même objectif.

Pour ma part, je n'agirai pas, sauf nécessité absolue, comme avocat des Gens de l'Air. Je ne suis pas leur représentant, mais le vôtre. Ce qui est important, c'est que tout le comté, que tout le Québec, appuie les Gens de l'Air et embarque dans cette bataille. Car c'en est une vraie. Il est révolu le temps où on disait à ceux des Anglais qui ne voulaient pas bâtir un pays de partenaires égaux: "on joue à la bataille, vous gagnez quand vous voulez." Je ne mériterais pas de vous, si je ne me bats pas de toutes mes forces pour écraser les fanatiques qui veulent nous humilier.

Enfin, je voudrais vous rappeler que toute l'histoire du monde depuis des milliers d'années est une histoire de lutte pour la justice et que cette bataille va continuer jusqu'à ce que cette planète soit froide. En survolant l'histoire, on s'aperçoit que cette bataille pour la justice avance à petits pas, que les embûches sont innombrables, mais qu'elle avance tout de même. La morale à en tirer! C'est qu'on n'a pas le droit de prendre prétexte d'une défaite pour se décourager et accrocher ses patins. L'histoire du monde, c'est l'histoire d'un combat qu'on reprend à chaque jour qui se lève jusqu'au crépuscule des dieux.

Votre député fédéral
PIERRE DE BANÉ

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur.

Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPT-ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Par porteur, lundi au samedi:	\$13.75	\$27.50	\$55.00	Par tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50	647-3334
PAR LA POSTE, lundi au samedi:				
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00	
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00	
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00	

RENSEIGNEMENTS
647-3233

RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSÉES 647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS 647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE 647-3536

AUTRES SERVICES
ACHATS 647-3241
CREDITS ET RECouvreMENTS 647-3236
PERSONNEL 647-3219
PROMOTION 647-3342

la météo

MONTREAL (PC) — Prévisions régionales pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Abitibi, Pontiac - Témiscamingue, Laurentides, Haute-Mauricie, Québec et Trois-Rivières: Ensoleillé. Maximum de 22 à 24. Demain, ensoleillé et chaud.

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: Ensoleillé. Maximum de 24 à 27. Demain, ensoleillé et chaud.

Chibougamau, Saguenay, Lac Saint-Jean, Rimouski et Gaspésie: Ensoleillé. Maximum de 18 à 20, sauf près de 22 sur les régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de Chibougamau. Demain, ensoleillé et plus chaud.

Baie-Comeau et Sept-Îles: Généralement ensoleillé. Maximum près de 18. Demain, ensoleillé et plus chaud.

Tragédie à Percé...

(Suite de la première page)

n'a pas retrouvé le moindre indice permettant de confirmer leur décès en mer.

Après la première soirée de recherches, une centaine de personnes ont vainement attendu sur le quai de Percé. Et dès l'aube, hier matin, tous les bateaux accostés au quai reprenaient la mer, cette fois-ci cependant il ne s'agissait plus d'excursions de pêche pour touristes, mais d'intenses recherches en vue de retrouver les disparus.

Depuis lundi soir, c'est le grand sujet de discussion dans la ville de Percé. Ce coin de mer, largement voué aux loisirs des touristes, vient de réclamer douze vies, dont celles justement, de 10 touristes. C'est une catastrophe pour les familles des disparus, et selon les conversations enregistrées sur les quais et dans les bars, c'en est une aussi pour l'industrie du tourisme. Les premières nouvelles émanant de Percé laissaient croire qu'il s'agissait d'un bateau dûment accrédité pour les excursions en mer.

Mais les faits sont bien différents. Lundi, le soleil brillait à Percé. Mais il faisait un fort vent du sud, et la mer était sérieusement agitée. Les marins d'expérience et les marins sobres savent qu'on ne prend pas la mer quand il fait un temps pareil.

Selon un marin rencontré sur le

Bilinguisme: Ottawa...

(Suite de la première page)

de tous les postes actuellement désignés bilingues dans la Fonction publique fédérale. M. Chrétien a fait remarquer qu'il y en avait actuellement 65.000 d'ainsi désignés et qu'il était fort possible qu'après la révision il y en ait un peu moins.

Mais cela ne signifie aucunement que le gouvernement entend ralentir le rythme de bilinguisation de la Fonction publique fédérale "a tenu à ajouter le ministre.

M. Chrétien a quelque peu tourné en ridicule une des recommandations du rapport Bibeau à l'effet de ne retenir que deux niveaux de bilinguisme, les niveaux complet et fonctionnel, comme objectif du programme de formation linguistique des fonctionnaires fédéraux dans l'une ou l'autre langue officielle du Canada.

M. Chrétien a par ailleurs pris certains commentaires du rapport Bibeau fondés, selon lui, sur une analyse insuffisante des faits. Le mi-

Loterie pour financer les Jeux de Moscou

MOSCOU (AP) — Les autorités soviétiques ont organisé une nouvelle loterie destinée à collecter des fonds pour les JO de Moscou de 1980, a annoncé, mardi, l'agence Tass.

Pour 50 kopeks (soit environ \$0.50), il est possible d'acquiescer un billet de cette loterie baptisée "Sprint" et dotée de prix allant de la somme en argent (1.500 roubles, soit près de \$2.500) à l'automobile et aux places gratuites pour les JO.

L'agence Tass ne précise pas quelle part du budget olympique — près de \$205 millions — sera financée par le produit de "Sprint".

ÉCHELLES DE TRAITEMENTS ANNUELS — ANNÉE SCOLAIRE 1976-77

Années de scolarité	Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
1	\$ 9,540	\$10,087	\$10,981	\$11,951	\$13,011	\$14,160	\$15,146	\$16,852
2	9,869	10,435	11,361	12,364	13,460	14,649	15,947	17,653
3	10,209	10,796	11,753	12,790	13,924	15,155	16,498	18,204
4	10,561	11,167	12,158	13,231	14,405	15,677	17,067	18,773
5	10,925	11,553	12,577	13,688	14,902	16,218	17,656	19,362
6	11,302	11,951	13,011	14,160	15,146	16,778	18,265	19,971
7	11,693	12,364	13,460	14,649	15,947	17,357	18,895	20,601
8	12,096	12,790	13,924	15,155	16,498	17,955	19,547	21,253
9	12,513	13,231	14,405	15,677	17,067	18,575	20,221	21,927
10	12,945	13,688	14,902	16,218	17,656	19,215	20,919	22,625
11	13,392	14,170	15,416	16,778	18,265	19,879	21,641	23,347
12	13,853	14,649	15,947	17,357	18,895	20,564	22,387	24,093
13	14,332	15,155	16,498	17,955	19,547	21,274	23,160	24,866
14	14,826	15,677	17,067	18,575	20,221	22,007	23,959	25,665
15	15,337	16,218	17,656	19,215	20,919	22,766	24,785	26,491

Ce tableau indique les salaires que toucheraient les enseignants des niveaux élémentaire et secondaire si l'hypothèse de règlement convenu entre négociateurs syndicaux et patronaux était agréée par la CEQ, cette semaine. L'échelle de traitements ci-haut vaut pour la deuxième année de la convention, soit pour la prochaine année scolaire.

Je ne danserai pas...

(Suite de la première page)

Les femmes avaient les yeux maquillés. Elles ne s'en cachent pas.

"Je ne vais pas me balader avec un enfant dans une poche sur le dos, ni cesser de me maquiller pour faire plus vrai" a déclaré l'une des danseuses.

M. Claude Vincent, qui dirigeait la troupe lors du voyage à Toronto de rencherir "et moi, je ne danserai pas avec du castor saignant dans la bouche".

Ces Indiens affirment vouloir représenter les Hurons d'aujourd'hui. Ils insistent sur le fait qu'ils ont beaucoup évolué.

Il semble bien que ce soit ce désir qui ait mérité le qualificatif de "hollywoodien" à leur spectacle.

En effet, deux des chansons présentées étaient soutenues par

des enregistrements. C'était entre autre le cas de "La Huronne", qui est en quelque sorte leur hymne national.

"Mme Hume était au courant de tout ça, et elle avait accepté" déclare Claude Vincent.

Les autres danses étaient accompagnées seulement d'instruments traditionnels ont précisé les responsables du groupe.

La chanson "La Huronne" a déjà été endiquée. C'est pour cette raison que la troupe a voulu la présenter dans une version orchestrée sans pour autant en changer les paroles ou le rythme.

M. Claude Vincent croit qu'il est possible que la décision de congédier la troupe ait été prise à la suite des pressions des Algonquins de Miniwaki, qui participaient à l'exposition comme artisans.

Pourtant, dit notre pêcheur informateur, il en est un parmi le groupe qui avait précisément exprimé l'intention d'une très courte randonnée, juste pour voir si l'excursion courrait des dangers. Selon ce pêcheur, les excursionnistes n'étaient pas en état d'ivresse.

Aujourd'hui, les recherches ont repris dès les premières heures du jour, par la Sûreté du Québec, des bateaux de la garde côtière du Canada, des hélicoptères de l'armée et plusieurs bateaux de pêche privés.

Par ailleurs, la SQ à Québec a laissé savoir que son équipe d'hommes-grenouilles s'est mise en route, hier soir, avec tout son équipement. Les agents André Vallée et Jean Bernier devaient être sur place, ce matin.

A-t-on des chances de retrouver les disparus? Déjà on sait qu'ils n'ont pas accosté dans les ports de la région. Et si l'embarcation a chaviré, ce qu'il est raisonnable de penser, les restes ont fort bien pu être entraînés au large par les capricieuses courants de la mer.

La mer, source de vie, peut également provoquer les drames les plus affreux. Celui-ci en est un, qui laisse tant de gens inquiets, qui attendent sur le quai de Percé, une réponse à une angoissante question que la mer refuse de divulguer.

Baker, a d'ailleurs saisi l'occasion hier au cours d'une conférence de presse et déclaré que le rapport Bibeau était un grand service aux Canadiens.

"C'est la preuve que le gouvernement essaie d'en faire trop, trop tôt et en trop peu de temps", a-t-il commenté.

De son côté, le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, a affirmé que le rapport Bibeau "justifie les critiques maintes fois exprimées par les députés progressistes conservateurs sincèrement inquiets des conséquences d'une maladroite application de certains aspects du programme de bilinguisme dans la fonction publique".


"Il devrait aussi mettre un terme à la malsaine propension des députés libéraux à accuser leurs adversaires de préjugés raciaux dès qu'ils profèrent des réserves sur certaines façons d'appliquer le bilinguisme", a-t-il ajouté.

Pour l'année scolaire 1975-76, l'enseignant le moins rémunéré gagnerait entre \$8.833 tandis que le mieux payé bénéficierait d'un traitement de \$24.529.

L'année suivante, soit pour la prochaine année scolaire, les salaires iraient de \$9.540 à \$26.491.

En troisième année de convention, les gains vont, selon l'hypothèse de règlement, de \$10.112 à \$28.080 pour finalement atteindre \$11.334-\$29.764, en 1978-1979.

Dans la proposition harmonisée, chaque année de scolarité vaut 2.5 années d'expérience. Pour chaque année d'expérience, la hausse est de 3.5 pour 100 tandis que l'augmentation est de 8.7 pour 100 environ pour chaque année de scolarité.



Un budget bien équilibré grâce à nos bas prix!

VIANDES

POULET 2 à 4 LIVRES Catégorie A Canada congelé, éviscéré La livre	.68
BACON TRANCHE SODOR La livre	1 69
JAMBON CUIT TRANCHE SODOR Format 6 onces	1 09
SAUCISSE FUMEE SODOR La livre	.85

FRUITS ET LEGUMES

BANANES DOLE OU CHIQUITA Gros fruits La livre	.19
CAROTTES Canada No 1 Cello 2 livres	.37
PIMENTS VERTS Produit du Québec La livre	.59
RADIS FRAIS Produit du Québec Cello 6 onces	.17

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 AOUT 1976

CEREALES CHEERIOS

Boîte 10 onces

.62

RIZ A GRAINS LONGS PROVIPRIX

Format 2 livres

.69

TOFFEE KRAFT ASSORTIS

Cello 10 onces

.59

AUTRES AUBAINES

REUVAGE A L'ORANGE BESSEY	Contenant 32 onces	.53
CRISTAUX SWING à saveur d'orange	4 Enveloppes 3 1/2 onces	1 05
LIQUEUR COTT REGULIERE OU DIETE saveurs assorties	Canette 10 onces	.20
BISCUITS RITZ DE CHRISTIE	Boîte 8 onces	.59
BISCUITES ST-HONORE NATURELLES OU REGIME	Format de 9 et 8 onces	.75
FROMAGE KRAFT CANADIEN	Cello 2 livres	2 82
SAUCE SOYA MONTREAL	Bouteille 5 onces	.36
SAUCISSE BURNS CAMPFIRE	Boîte 15 onces	1 22
PIZZA AU FROMAGE KRAFT	Format 30 onces	1 19
POULET DESOSSE CORDON BLEU	Boîte 7 onces	.77
FEVES GERMEES MONTREAL	Boîte 28 onces	.50
BETTERAVES MARINEES CANADIENNE	Jarre 24 onces	.63
KETCHUP AUX TOMATES HEINZ	Bouteille 32 onces	1 18
SEL FIN SIFTO	Boîte 2 livres	.25
GARNITURE POUR TARTE AU CITRON ROYAL	Boîte 3.6 onces	.32
PRUNES VALLEY GOLD Larges	Boîte 1 livre	.62
CONFITURE PURE LAURA SECORD Fraises ou framboises	Bocal 9 onces	.68
CARAMELS MELANGEES KRAFT	Cello 14 onces	.79
ORANGE MANDARINE PLUME ROUGE	Boîte 10 onces	.32
BISCUITS GRAHAM DE CHRISTIE PETITE ABEILLE	Format 400 grammes	.79
SACS A DECHETS GLAD Extérieur 20 x 35	Format de 10 sacs	1 19
COLLANT A MOUCHES AEROXON	Chacun	.14

PRODUITS PROVIGO :

SAUMON ROSE PROVIGO	Boîte 1/2 livre	.99	RINCE-BOUCHE PROVIGO	Bouteille 16 onces	.78
FEVES AU LARD PROVIGO avec sauce aux tomates	Boîte 14 onces	.37	SACS A SANDWICH PROVIGO	Format de 50 sacs	.48
KETCHUP AUX TOMATES PROVIGO	Bouteille 25 onces	.89	SACS A SANDWICH PROVIGO	Format de 100 sacs	.73
PECHES DEMIES PROVIGO Choix	Boîte 14 onces	.49	JAVEL CONCENTREE PROVIGO	Contenant 32 onces	.37
SALADE DE FRUITS PROVIGO Fantaisie	Boîte 14 onces	.45			

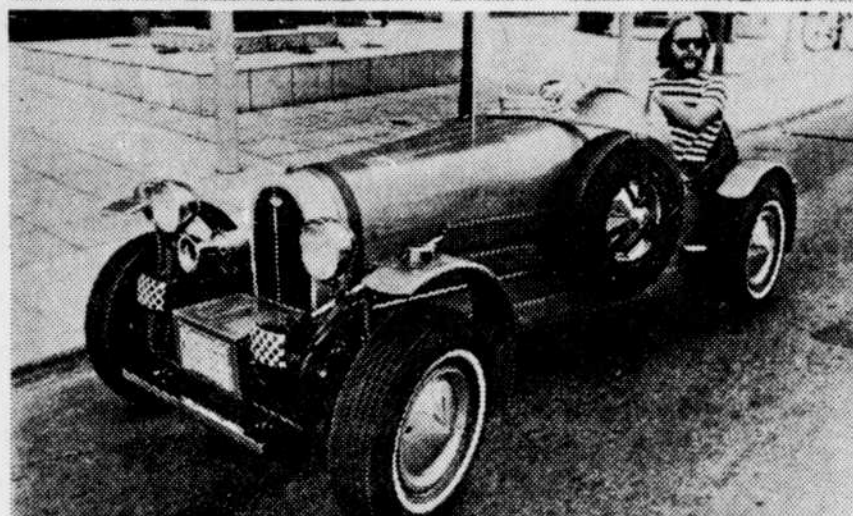
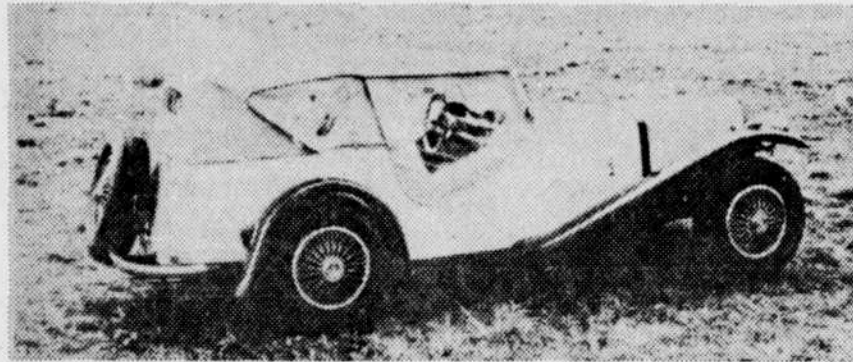


**monsieur
québec**

par yves bernier

Tetley fait d'une pierre deux coups

Finie le travail supplémentaire en soirée, il n'y aura plus d'éclairage. Le ministre des Travaux publics, M. William Tetley, vient de décider de faire une économie d'énergie appliquant certaines mesures dans les édifices gouvernementaux. A moins que vous vouliez travailler dans les halls d'entrée, les escaliers ou les postes de sécurité, ou la lumière continuera à briller toute la nuit, vous devrez établir d'étroites relations avec les services d'entretien ménagers. "L'opération rapprochement", fonctionnaires-personnel d'entretien, devrait commencer au plus tôt, car selon la directive du ministre, les lumières seront éteintes dès la fin des travaux ménagers, le soir. A remarquer que s'il n'y a plus d'éclairage en soirée, le gouvernement n'épargnera pas seulement sur l'énergie, mais aussi sur les salaires!



Pas seulement à Ottawa, à Québec aussi

Si vous rencontrez cette Mercedes Benz SS 1929, photo du haut, dans les rues de Québec, ne soyez pas surpris elle appartient à M. Emilien Bédard, propriétaire d'un atelier de mécanique, à Charlesbourg. Elle est authentique et a été fabriquée de toutes pièces à partir du modèle original. Son propriétaire l'a surnommée "la Gazelle". L'autre modèle, paru dans nos éditions du 10 août, est une fausse "Bugatti 1927", car son propriétaire d'Ottawa, M. André Laprade, l'a fabriquée à partir d'une Volkswagen.

Le maire avoue un échec

Un communiqué de l'attaché de presse du maire Gilles Lamontagne, M. André Savard, nous dit que ce dernier et la direction d'Expo Québec n'ont pas réussi à maintenir au coût "le plus bas possible", le prix des entrées à cette foire 1976. Les coûts de construction et les salaires "obligent" donc les autorités à majorer l'entrée des adultes de 50 cents et celle des jeunes de moins de 16 ans de 25 cents (\$2 au lieu de \$1.50 et \$1 au lieu de \$0.75). Certains jours, on fera des prix spéciaux pour l'Age d'Or et les handicapés.

Vice-roi, cherche logement

Il n'y aura pas de "petite annonce" dans les journaux, mais le gouverneur-général du Canada, M. Jules Léger, se cherche un endroit pour loger durant son séjour annuel dans la Vieille Capitale. C'est que suite à l'incendie de l'hiver dernier à sa

résidence de la Citadelle, M. Léger ne pourra pas l'habiter, les réparations n'étant pas terminées. D'ailleurs, à cause de cet inconvénient, il écartera son séjour qui dure habituellement un mois. Il doit arriver à Québec d'ici 15 jours, mais on n'a pas encore trouvé, semble-t-il, d'endroit assez spacieux pour le loger. Suggestions: la résidence de son adjoint, le lieutenant-gouverneur qui a une grande maison ou nos grands hôtels.

Fête municipale des enfants

Tous les parents des enfants qui ont fréquenté les terrains de jeux de Sainte-Foy, durant l'été, sont invités à la grande fête municipale des enfants, cet après-midi et ce soir, à Place de Ville. Spectacles d'animation, sauts en parachute, concours de dessins, super champêtre, tout y est. Ca commence à 14h30 et ça se poursuivra jusqu'à 2h. S'il pleut (c'est une possibilité), le tout sera remis à demain.



L'exemple vient d'en haut

Les autorités municipales se plaignent souvent du manque de civisme des citoyens. Cette fois-ci, et nous l'avons dit à plusieurs reprises dans cette chronique, "l'exemple vient d'en haut". Sur le côté ouest de la rue St-Paul, à la hauteur des boutiques d'antiquaires, on a aménagé avec goût et à grands frais, le trottoir et l'éclairage de la rue. Pour que tout cela soit propre, parce que les piétons sont nombreux, il aurait fallu installer des poubelles, mais on n'en voit aucune. Comme à d'autres endroits du Vieux Québec, la ville n'a pas cru bon inciter les citoyens à jeter leurs déchets dans des récipients disponibles à cet effet. Que fait-on avec le surplus d'argent du budget municipal annoncé avec tambours et trompettes.

faits divers

La route a fait 2 morts

La route a fauché deux autres vies humaines. Jean Pelchat, âgé de 13 ans, fils de M. Gérard Pelchat, du 2080, rue Vitre, à Québec, a été broyé par un camion près du domicile de ses parents, alors qu'il circulait en bicyclette, avant-hier après-midi. Il est mort le soir.

M. Roméo Fortin, âgé de 63 ans, de Sainte-Aurèle de Beauce, est mort, hier. Il avait été blessé dans une collision d'auto survenue, le 10 août dernier, sur la route 271, à Laurier-Station.

D'autre part, la Sûreté du Québec tient à préciser que J.-N. Côté, âgé de 22 ans, de Rivière-Portneuf, comté de Saguenay, était passager à bord d'une auto lorsqu'il a perdu la vie, samedi dernier. L'auto a pris une embardée.

Le poste de la SQ à Baie-Comeau fait de plus savoir que le corps de M. Joseph Girard, âgé de 20 ans, de Saint-Irénée de Charlevoix, avait été repêché vendredi dernier. Le jeune homme s'était noyé, cinq jours plus tôt, dans le lac aux Pins, à quatre milles de Forestville.

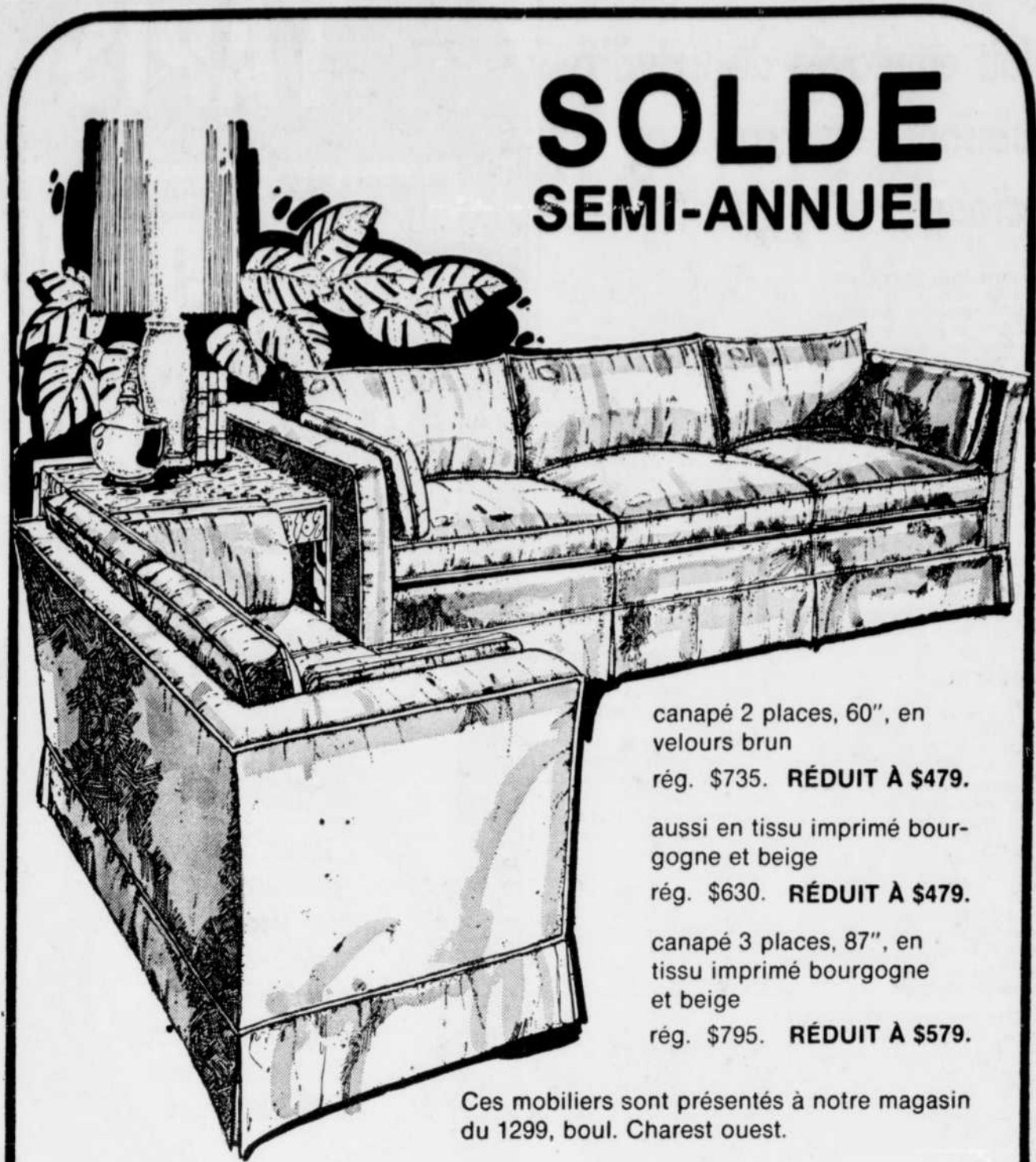
Joseph Girard faisait partie d'un groupe qui se déplaçait en camionnette. Dans la nuit du 8 au 9, les jeunes gens ont décidé de coucher à bord du véhicule qui fut garé près du lac.

Personne n'a eu connaissance de la noyade. On présume que le jeune homme s'est levé, au cours de la nuit ou le matin, et qu'il s'est rendu près du lac dans lequel il est tombé, on ne sait dans quelles circonstances. Sa disparition a été constatée au lever de ses compagnons qui ont lancé l'alerte.

Par ailleurs, M. Cléophas Lavoie, âgé de 46 ans, de Forestville, était à bord d'une mini-embarcation qui a chaviré dans un lac situé au millage 68 de la route de l'Hydro-Québec, à Manic. Il était 14h, dimanche dernier.

Québec, Le Soleil, mercredi 18 août 1976 A 7

SOLDE SEMI-ANNUEL



canapé 2 places, 60", en velours brun

rég. \$735. **RÉDUIT À \$479.**

aussi en tissu imprimé bourgogne et beige

rég. \$630. **RÉDUIT À \$479.**

canapé 3 places, 87", en tissu imprimé bourgogne et beige

rég. \$795. **RÉDUIT À \$579.**

Ces mobiliers sont présentés à notre magasin du 1299, boul. Charest ouest.

Deux fois par année seulement, nous soldons des meubles de qualité à des prix fort intéressants, afin de faire place à de nouvelles collections et d'améliorer sans cesse la présentation de nos produits. Des réductions réelles, un personnel courtois et un service efficace constituent les éléments essentiels qui feront de votre demeure un lieu agréable où il fait bon vivre, tout en réalisant des économies très appréciables.

**G la galerie
du meuble**
INC.
DÉCORATION INTÉRIEURE

CONTEMPORAIN,
18, Rue Courcellette,
TRADITIONNEL,
1299, Boul. Charest Ouest,
TÉL: 681-0171

Ouvert du mardi au samedi, fermé le lundi

je-paul fortin
914 SAINT-JEAN PLACE LAURIER
STATIONNEMENT GRATUIT PARC-AUTOS D'YOVILLE

Pour l'automne 1976, le dessinateur RANGONI s'est surpassé...
La collection de chaussures AMALFI est complète à nos deux boutiques.

CHARGEX master charge

Huit employés de l'Hydro subiront leur procès en octobre, à Baie-Comeau

par Lucien LATULIPPE
Huit employés de l'Hydro-Québec à Baie-Comeau ont vu, hier, leur procès fixé au 7 octobre prochain.

Quatre sont accusés de méfaits à Bersimis et les quatre autres, d'intimidation à Manic 3.

Les incidents de Bersimis se sont déroulés en mai dernier et ceux de Manic 3, à la fin de juin, au cours de débrayage.

Le procès sera présidé par un juge seul. En attendant, les prévenus sont en liberté.

Caution refusée

Par ailleurs, le juge Roch Lefrançois a refusé toute caution à Patrick Dallaire, âgé de 33 ans, de Baie-Comeau, mais les deux présumés complices de Dallaire ont pu recouvrer leur liberté provisoire. Jacques Deschênes, âgé de 25 ans, de Raguena, et Armand Boulianne, âgé de 36 ans, de Baie-Comeau, ont dû souscrire, chacun, un cautionnement de \$1.500. L'enquête préliminaire du trio a été fixée au 5 octobre prochain.

Une accusation de tentative de meurtre pèse contre les trois prévenus qui sont soupçonnés d'avoir kidnappé, battu et jeté dans un ravin deux citoyens de Chute-aux-Outardes, Elzéar Maltais, âgé de 63 ans, et Hermas Gagné, âgé de 54 ans.

Les incidents dont le mobile semble le plus farfelu se sont déroulés le 9 août dernier, vers 2h30 du matin. Les accusés et les plaignants se seraient croisés dans un hôtel où il y aurait eu discussion et ils se sont ensuite rendus chez Hermas Gagné où la situation a tourné au vinaigre.

Les deux plaignants ont été battus et ils ont ensuite été conduits dans une camionnette au bord d'un précipice dans lequel ils ont été jetés. MM. Maltais et Gagné ont roulé sur une distance estimée à 150 pieds. M. Gagné a subi des blessures graves et il est encore hospitalisé.

La plainte précise que les trois assaillants sont descendus dans le ravin pour y ligoter leurs victimes. M. Maltais est parvenu à se libérer de ses liens et il a réussi à remonter sur la route pour lancer l'alerte. Les trois suspects ont été arrêtés environ une heure plus tard.

Aux Assises

Simon Henry, âgé de 22 ans, du 1386 Maréchal Foch, à Sainte-Foy, a été envoyé aux Assises pour y subir son procès sous l'accusation de négligence criminelle. Il devait subir son enquête préliminaire au palais de justice de Rivière-du-Loup, mais son avocat, Me J. Gingras, a demandé que la cause soit directement envoyée aux Assises. Avec l'assentiment de la Couronne représentée par Me Guy Lambert, la Cour a accepté la requête.

Cette procédure judiciaire fait suite à une collision de la route qui a coûté la vie à Mme Melody Turner, âgée de 32 ans, de Greenwood, en Nouvelle-Écosse. La tragédie avait eu lieu sur la route 185 à Saint-Louis-du-Ha-Ha, le 27 décembre 1975.

D'autre part, la Cour a refusé tout cautionnement à Gaétan Chénard, âgé de 22 ans, qui est accusé d'avoir tué d'un coup de couteau son frère Albert, âgé de 29 ans, dans la nuit du 9 au 10 juillet dernier, dans un camp situé à cinq milles de Saint-Gabriel de Kamouraska.

Par ailleurs, Gilles Comtois, âgé de 45 ans, a été également envoyé aux Assises pour y subir son procès sous l'accusation d'avoir tué son épouse, le 11 avril dernier, à Lyster, dans le comté de Lotbinière. L'enquête pré-

Cadavre identifié

Grâce à la collaboration des divers média d'information, l'identité de l'homme découvert sans vie dimanche en bordure de la route 640 à Ste-Marthe-sur-le-Lac est maintenant connue.

Il s'agit de Claude Blouin, 20 ans, de Montréal. Pour les policiers enquêteurs il pourrait s'agir d'un règlement de compte mais le motif reste à établir.

liminaire a eu lieu au palais de justice de Thetford Mines sous la présidence du juge Gilles Lahaye.

Mme Marie-Alice Goulet, âgée de 36 ans, a été abattue d'un coup de fusil 28 qui l'a touchée au visage. Elle était originaire de Saint-Ferréol, dans le comté de Charlevoix, et elle était radiologiste à l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec.

Plainte recommandée

Le notaire Cyrille Delage a recommandé que des accusations soient portées contre Denis Clavet, de Cloridorre, en Gaspésie, qui est soupçonné d'avoir incendié sa roulotte, le printemps dernier.

L'enquête devant le commissaire des incendies du Québec a eu lieu à Sainte-Anne-des-Monts, avant-hier. Le notaire poursuit sa tournée en tenant deux enquêtes à Gaspé, aujourd'hui. Il doit ensuite se rendre à Amqui pour présider une dernière enquête, avant de rentrer à Québec. Bonne chance et bon voyage, M. le Commissaire.



1588, Chemin St-Louis

Tél.: 527-2548
Ste-Foy: 527-2913

STEAK DE RONDE DE CENTRE 1.29

ROSBIF GROUPE RONDE 7 A 10 LB .95

CANADA CATEGORIE A POULET FRAIS TUE 3 1/2 A 4 LB .79

STEAK DE SPENCER POUR BAR-B-Q 2.59

FILET DE MORUE FRAIS 1.49

STEAK DE BOSTON TRES BIEN TRIME 2.95

COTELETTES DE PORC SEMI-DESOSSEES 1.99

POUR LE FRIGO DERRIERE 1.04

COTE .99

SURLONGE 1.29

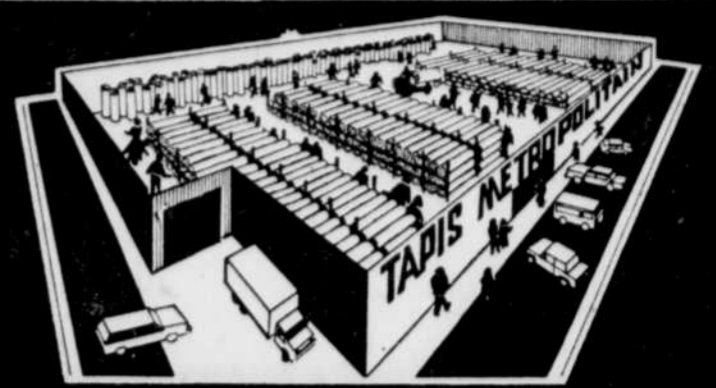
LONGE DU FILET 1.59

JAMBON CUIT BRAISE MAISON FRAIS TRANCHE 3.69

...OUS NOS JAMBONS ET UNE PARTIE DE LA CHARCUTERIE - CRÉTONS, TÊTE FROMAGEE, JAMBON CUIT BRAISE OU HACHE ET AUTRES, SONT PRÉPARÉS CHEZ NOUS.

TAPIS METROPOLITAIN

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE D'ENTREPOT



LE PLUS GRAND CENTRE DE TAPIS AU QUEBEC

- plus de 2,000 rouleaux en montre
- plus de 2,000 couleurs

Deux fois par année, nous liquidons notre stock d'entrepôt pour faire de la place aux nouvelles marchandises

Ne manquez pas cette vente unique! Venez à bonne heure pour un meilleur choix.

DES CENTAINES DE SPECIAUX réduits jusqu'à

1/2

PRIX

Economisez jusqu'à 50% sur plusieurs marques reconnues: HARDING - GROSSLEY KARASTAN - CELANESE VENTURE - KRAUSS et plusieurs autres.

Coupons, balances de lignes discontinuées et carpettes à des prix extraordinaires.

SHAG 100% NYLON PRIX VENTE D'ENTREPOT \$4.95 v.c.

TAPIS COMMERCIAL PRIX VENTE D'ENTREPOT \$4.95 v.c.

TAPIS DE CUISINE 100% NYLON PRIX VENTE D'ENTREPOT \$5.95 v.c.

SEMI-SHAG PRIX VENTE D'ENTREPOT \$10.95 v.c.

TAPIS CISELE 100% NYLON PRIX VENTE D'ENTREPOT \$6.95 v.c.

TAPIS FINI VELOURS PRIX VENTE D'ENTREPOT \$6.95 v.c.

"SPLUSH" PRIX VENTE D'ENTREPOT \$14.95 v.c.

SEMI-SHAG TON SUR TON PRIX VENTE D'ENTREPOT \$8.95 v.c.

SHAG CISELE PRIX VENTE D'ENTREPOT \$9.95 v.c.

AUCUN COMPTANT: 1er paiement 45 jours sur plan différé.

Grand choix de prélatrs aux prix METROPOLITAIN.

Nous avons la fameuse marque de prestige GROSSLEY-KARASTAN en inventaire pour livraison immédiate aux prix "Métropolitain"

SERVICE A DOMICILE GRATUIT Si vous ne pouvez passer aux entrepôts, faites appel à notre service à domicile gratuit. 681-3514

VOTRE PRIX EST GARANTI POUR 100 JOURS

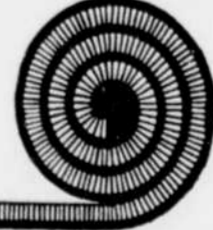
Si vous trouvez la même qualité de tapis ailleurs à plus bas prix, dans les 100 jours qui suivent votre achat, Tapis Métropolitain vous remboursera la différence plus 10%.



JEAN-LOUIS CHAPDELAINE
Président



TAPIS



MICHEL CHAPDELAINE
Vice-président

METROPOLITAIN

215, BOUL. HAMEL, VILLE-VANIER - TEL.: 681-3514

(FACE A L'HOPITAL CHRIST-ROI)

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 18H. - JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 21H. - SAMEDI JUSQU'A 17H.

Deux "novices" armés et masqués s'emparent de \$3,000

par Lucien LATULIPPE

Deux "cagouleurs" qui semblaient en être à leur premier mauvais coup ont dérobé une somme d'environ \$3,000 hier, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, succursale du Bon-Pasteur située au 315 rue Notre-Dame, à Charlebourg.

Le hold-up s'est déroulé vers 13h25. Portant des mas-

ques en caoutchouc et armés d'au moins une carabine tronçonnée de calibre 22, les deux voleurs ont tenu en respect le gérant et deux caissières. Ils se sont obstinés avec ces dernières, voulant les forcer à ouvrir le coffre-fort. Ils ont discuté quelques secondes avant de se décider de s'enfuir avec le contenu de la caisse.

D'après leur attitude, les deux voleurs semblaient âgés de moins de 20 ans et en être à leurs premières armes. Ils ne se sont pas gênés pour jaser, ce qui est peu fréquent.

Les deux jeunes gens ont pris la fuite avec leur auto dans laquelle ils étaient arrivés. Le conducteur avait le pied pesant. Le véhicule a heurté la chaîne de rue au croisement du chemin du Jardin zoologique et la conduite s'est brisée. C'est à quelques centaines de pieds plus loin que les policiers l'ont trouvé abandonné et ils ont constaté qu'il s'agissait d'une auto volée à Beauport.

Fuite à pied

Les deux voleurs ont continué à pied, en passant sur le terrain de stationnement de la Tournée du Moulin où ils

ont laissé tomber les chemises qui leur servaient d'acoutrement.

Il y a un bosquet à cet endroit. Le chien Fritz et son maître, l'agent André Bernier de la Sûreté du Québec, sont accourus, mais leurs recherches n'ont rien donné. De nombreux policiers ont aussi fouillé les environs, mais ce fut peine perdue.

Une cliente qui venait de sortir de la caisse a vu arriver les deux voleurs et elle a cru qu'il s'agissait d'une farce. Elle a aperçu leurs masques et elle a attendu qu'ils sortent pour tenter de les suivre en auto. Elle a noté le numéro de plaques qui correspondait à celui du véhicule volé.

La Caisse populaire est logée dans une ancienne maison et de l'extérieur, il est impossible de voir ce qui se passe à l'intérieur, à moins d'approcher. La cliente était dans son auto et elle attendait pour s'engager sur la route lorsqu'elle a vu arriver les deux voleurs. Elle avait un jeune enfant avec elle et elle n'a pas osé descendre.

A Québec

Un citoyen de Québec fait

appel au public. Six cuillères plaquées or et mesurant trois pouces de longueur ont été dérobées à son domicile. Elles portent les armoiries de la famille royale d'Angleterre; il s'agit d'un souvenir ayant une grande valeur sen-

timentale pour le plaignant qui serait des plus heureux de rentrer en possession de son bien. Toute information sera traitée confidentiellement et elle doit être acheminée au détective André Desbiens, de la brigade du crime

contre la propriété, à 694-6001.

La police de Québec fait de plus part de deux vols à main armée. Chez Michel Snack Bar, au 2076 rue Trinité, un "cagouleur" a mis la main sur environ \$290.

Vers minuit 15, hier, un individu aurait menacé avec une arme un client du restaurant Le Poëlon Enr., au 370 rue du Roi, et l'aurait forcé à lui remettre sa montre, un bracelet en or et une somme de \$30.

Il y a également eu à Québec de nombreux cambriolages, soit dans sept autos, dans cinq maisons et dans trois commerces. Dans une maison, le vol est estimé à \$1,900 et dans un commerce, il est de \$1,300.

Disparition de deux jeunes filles

La Sûreté du Québec tente activement de retracer deux jeunes filles de 20 et 23 ans, disparues le 9 juillet dernier dans la région du Lac-Saint-Jean.

Jocelyne Beaudoin et Renée Lessard, originaires toutes deux de la région de Montréal, n'ont pas été revues depuis qu'elles ont quitté le camping Saint-Félicien, le 9 juillet.

La jeune Beaudoin pèse 115 livres, mesure 5 pieds 2 pouces, a les yeux bleus et les cheveux longs brun foncé. Quant à Renée Lessard, elle mesure 5 pieds 2 pouces aussi, pèse 115 livres, a les yeux et les cheveux bruns. De plus, elle affiche une cicatrice au dessus du genou droit.

Depuis le début de juillet, une seule personne a pu les identifier alors qu'elles se trouvaient sur le traversier reliant Sainte-Catherine à Tadoussac, en direction est.

Toute information concernant les deux disparues peut être transmise au bureau de la Sûreté du Québec le plus proche ou au service de la police de Montréal, à 872-1313.

Tué sur la route, en Ontario

BELLEVILLE, Ont. (PC) — M. Normand Saint-Yves, de Maskinongé au Québec, est décédé hier à l'hôpital de Kingston, Ont.

Il avait été blessé dans un accident de deux voitures survenu lundi, sur l'autoroute 37, au nord de Belleville.

Il était âgé de 22 ans.



Nous lançons une invitation spéciale aux clients de Birks à venir admirer l'une des pièces commémoratives les plus originales et les plus exclusives créées à l'occasion des Olympiques...

Le Canadian Direct Marketing Consultants Group Limited, en vertu d'un permis émis par le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976, offre ce que nous considérons comme l'un des plus prestigieux souvenirs olympiques... LA MAGNIFIQUE SCULPTURE DU STADE OLYMPIQUE D'UN POIDS D'UN KILO D'ARGENT STERLING. Il n'y aura que 351 de ces extraordinaires pièces commémoratives à la disposition des acheteurs du monde entier, au prix de \$2,000 chacune.

Grâce à des dispositions spéciales et exclusives prises avec le Canadian Direct Marketing Consultants Group Limited, nous avons pu acquérir l'une de ces magnifiques sculptures et nous l'exposerons dans les vitrines de notre magasin de Québec sur la rue de La Fabrique jusqu'au 31 août 1976. Quelques sculptures ont été réservées pour nous pour la ville de Québec. Nous lançons une invitation toute spéciale à nos clients et amis afin qu'ils puissent venir apprécier cette oeuvre d'art unique en montre chez nous.



HENRY BIRKS & SONS

SI VOUS RESSENTEZ LE BESOIN DE COMBLER VOTRE SOLITUDE, ALORS VOUS N'AVEZ PLUS A HESITER, CONTACTEZ-NOUS.

Combien de chances le hasard vous donne-t-il de rencontrer la personne de votre choix? Nous sommes là pour vous aider.

Entre 12h. a.m. et 9h. p.m.

529-8131

Le samedi, de 12h. a.m. à 3h. p.m.

CAROLE HUTCHISON et YVAN PAQUET



LE PLUS GRAND CENTRE DE RENCONTRES

INSTITUT HUMANISTE C.I. INC.

QUEBEC: 67 EST, RUE ST-CYRILLE - 529-8131

MONTREAL: 1700, rue Berri, Palais du Commerce, suite 24 - 845-9161

OTTAWA: 428, rue Rideau - 232-4239



marcher dans le vent hardiment



avec un manteau matelassé coupe-vent signé Mr. Michel.

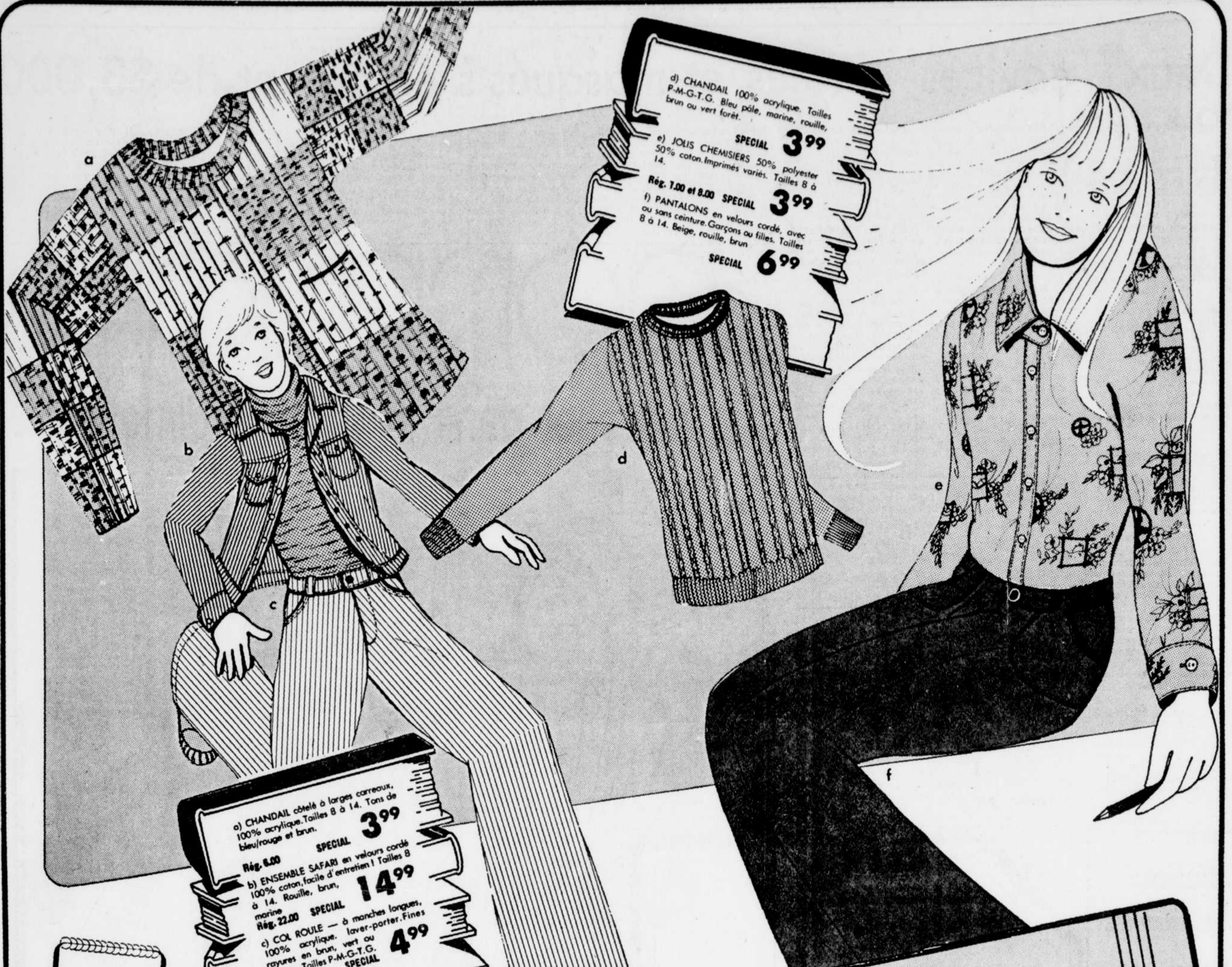
à gauche: manteau d'antron à la fois léger et imperméable. Il associe le confort au pratique. Piqûres. Poches verticales. Ceinture bouclée. Capuchon détachable, un atout superbe. 8-18. \$85.00. Quatre teintes: bleu acier, blanc os, sable, brun foncé.

à droite: en nylon antron également, ce manteau revêt une coupe plus chic de par le tracé des piqûres au corsage et au dos. Poches profondes avec rabat. Ceinture nouée. Junior 5 à 15. \$95.00 en noir, blanc os ou bleu acier.

Mr Michel

Dites: 'portez à mon compte'.

• mail st-roch, place Laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •



d) CHANDAIL 100% acrylique. Tailles P.-M.-G.-T.G. Bleu pâle, marine, rouille, brun ou vert forêt. **SPECIAL 3⁹⁹**

e) JOLIS CHEMISIERS 50% polyester 50% coton. Imprimés variés. Tailles B à 14. **Rég. 7.00 et 8.00 SPECIAL 3⁹⁹**

f) PANTALONS en velours cordé, avec ou sans ceinture. Garçons ou filles. Tailles B à 14. Beige, rouille, brun **SPECIAL 6⁹⁹**

a) CHANDAIL côtelé à larges carreaux, 100% acrylique. Tailles B à 14. Tons de bleu/rouge et brun. **Rég. 8.00 SPECIAL 3⁹⁹**

b) ENSEMBLE SAFARI en velours cordé 100% coton, facile d'entretien! Tailles B à 14. Rouille, brun, marine. **Rég. 22.00 SPECIAL 14⁹⁹**

c) COL ROULE — à manches longues, 100% acrylique. lavé-porter. Fines rayures en brun, vert ou marine. Tailles P.-M.-G.-T.G. **SPECIAL 4⁹⁹**

FILLETES (Rayon 550)
Mail St-Roch, 2e étage;
GARÇONS (Rayon 660)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée,
Lévis, étage supérieur.

LA RENTREE... ÇA SE FÊTE EN BEAUTE!

**A
N
O
T
E
R**

chez
Pollack
• Mail St-Roch
• Galeries Chagnon
Lévis



POUR ENFANTS, très beau choix de souliers en cuir véritable tan ou brun. Pointures B 1/2 à 4 dans le lot.

Rég. 11.98 à 15.98
Spécial 9⁹⁹

Aussi POLLACK vous offre des espadrilles pour le jeu, en cuir blanc ou suède bleu. Pointures assorties.

Rég. 13.95 à 15.95
Spécial 9⁹⁹

SOULIERS POUR ENFANTS (Rayon 471)
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.

Nous avons risqué nos vies, pour que nos enfants puissent vivre en liberté (Griel Petrov)

par Denis ANGERS

"Nous avons risqué nos vies pour arriver au Canada et, si nous l'avons fait, c'est pour que nos 12 enfants puissent aller à l'école et vivre librement".

L'homme qui parle a 46 ans. Il est très noir et trapu. Il s'appelle Griel Petrov et agit comme porte-parole des 22 membres de sa famille actuellement détenus à la station d'immigrants de la Gare maritime Champlain, à Québec.

En compagnie de son frère Dragan, 25 ans, et de ses belles-sœurs Mika, 18 ans, et Gizella, 22 ans, il raconte l'équipée rocambolesque qui l'a conduit, avec 21 autres Petrov, de la Yougoslavie au Canada.

"Ca fait trois ans que nous rêvions de venir au Canada car on nous avait dit qu'il y avait la liberté ici. Voyez-vous, nous sommes des tziganes, donc des apatrides et, en Yougoslavie, nous ne pouvions pas aller à l'école, ni travailler. C'est pourquoi ma famille est venue ici, où on peut travailler et vivre librement".

"Nous sommes peut-être des illettrés, poursuit Griel, mais pas des stupides et si l'on peut rester au Canada, on est prêt à faire n'importe quel travail physique qui demande de l'effort; débardeur, fermier, ouvrier, n'im-

porte quoi...Ceux qui voudront de nous n'auront qu'à nous montrer comment faire".

Griel Petrov raconte, dans une langue étrange et chantante: "Pour venir au Canada, nous avons tout vendu, nos chevaux, nos bijoux, nos maisons. Avec l'argent, on a acheté le billet de train qui nous a menés à Paris, nos passeports italiens, les billets d'avion, il ne nous reste presque rien".

Puis prenant à part le journaliste du SOLEIL, Petrov dit que, "comme à

Berlin, il a franchi le Mur". Il s'étonne qu'on leur demande à eux des visas tandis que les Berlinoises accueillent leurs réfugiés les bras ouverts".

Quant à son retour éventuel en Yougoslavie, advenant une décision en ce sens des autorités canadiennes, Griel Petrov le craint plus que tout. Visiblement nerveux, il avoue que "si jamais ils nous retournent là-bas, la moindre chose qui peut nous attendre, c'est le camp de concentration". Ce disant, il cite sa femme Myriana, celle qui a tenté de se pendre hier, qui, à travers ses crises de

larmes, lui répète constamment: "Ils vont nous retourner, ils vont nous retourner".

Depuis le 13 août, pour le patriarche Nikola, pour grand-mère Petrov comme pour leurs 8 enfants et leur 22 petits-enfants, le compte à rebours a commencé. Le Canada a entamé des pourparlers avec la Yougoslavie pour que le clan en entier soit renvoyé à Osijek, la petite ville en banlieue de Zagreb où ils habitaient lorsque, en juin dernier, ils décidèrent de fuir pour "avoir la chance de devenir des citoyens à part entière dans un pays bien à eux".



Griel Petrov, porte-parole du clan des tziganes

Le Soleil, Reynald Lavoie

C. LECLERC & FILS
BOUCHERIE - EPICERIE - FRUITS ET LEGUMES
862 est, rue Saint-Joseph - 522-2785
À l'entrée est du MAIL ST-ROCH (coin St-Dominique)
ATTENTION SPECIALE RESTAURATEURS PRIX DU GROS

<p>STEAK DE RONDE Tranche complète Boeuf de l'Ouest lb \$1.39</p> <p>FESSE DE VEAU demi ou complète lb .99</p> <p>ROULE, CHOPS, CROQUETTES DE VEAU lb .99</p> <p>STEAK HACHE 1re qualité lb \$1.29</p> <p>SAUCISSE FRAICHE ou SAUCISSE FUMÉE 3 lb \$1.49</p> <p>EPAULE DE BOEUF Boeuf de l'Ouest lb .69</p> <p>RIB STEAK T-BONE STEAK, FRAIS lb \$1.69</p> <p>HAUT DE COTE ET PALETTE Boeuf de l'Ouest lb .49</p>	<p>ROSBIF SURLONGE DE BOEUF DE L'OUEST DESOSSE de 5 à 12 lb 1.09 lb</p> <p>BOEUF FRAIS HACHE 3 lb pour .99</p>	<p>FESSE DE JAMBON FUME mâté ou complète lb .99</p> <p>JAMBON PIGNIC 6 lb et plus lb .89</p> <p>CHOPS DE LARD LARD HACHE lb \$1.19</p> <p>BALONEY (Bologne) MOITIÉ ou COMPLET lb .45</p> <p>CUISSES DE POULET Congelées 10 lb et plus lb .89</p> <p>GREYONS FRAIS DE CHEZ NOUS 2 bols pour \$1.39</p> <p>YETE FROMAGEE DE CHEZ NOUS 2 bols .99</p> <p>OEUFS PEE WEE 3 douz. \$1.49</p> <p>OEUVANT DE VEAU lb .49</p>
---	--	--

STATIONNEMENT GRATUIT CHEZ ASSH

Rentrée des tribunaux: 9 septembre

C'est le 9 septembre que les membres de la magistrature et du Barreau feront revivre à Québec la tradition de la "rentrée des tribunaux".

Selon la coutume, le "début de l'année judiciaire" sera précédé de la célébration de la messe du Saint-Esprit, à la chapelle des Ursulines du Vieux Québec, par Son Em. le cardinal-archevêque Maurice Roy. L'office religieux débutera à 9h30.

C'est par la suite, à 10h30, que se tiendra en la salle des assises du Palais de justice, la cérémonie annuelle de "la rentrée des tribunaux". Elle sera conjointement présidée par les juges-en-chef Gabrielle Vallée, de la cour supérieure; Robert Cliche, de la cour provinciale, et Albert Dumontier, de la cour des sessions de la paix. Comme le veut la coutume, un représentant du Barreau de la ville de Paris, le bâtonnier provincial Henri Grondin et le bâtonnier de Québec Bernard Lesage, co-présideront aussi cette séance traditionnelle.

De nouveau cette année, juges, avocats, juristes et chercheurs se retrouveront, le lendemain, le 10 septembre, au Salon rouge du Parlement provincial pour étudier, en colloque, le rôle de "l'avocat dans l'enquête moderne".

Telle est la substance d'un communiqué de presse, émis hier, par le cabinet du juge-en-chef-associé Gabrielle Vallée.

Ce communiqué confirmait, d'autre part, que la prestation de serment du juge Vallée se fera le 1er septembre, à 16h, à la salle des Assises, du palais de justice de Québec. Sous la présidence du juge-en-chef Jules Deschênes, de Montréal. Mlle Vallée assermentera subseq u e m m e n t l ' e x p a r l e m e n t a i r e O v i d e L a f l a m m e, comme juge p u i n é de la Cour supérieure du Québec. Ce sera la première fois, dans les annales judiciaires, que l'on assiste à une double prestation du serment d'office chez des juges, nommés par le gouvernement fédéral.

Le juge Vallée donnera une conférence de presse, à 15h15, à la salle du Barreau, le 1er septembre.

Un achat que vous ne regretterez jamais!

Parce qu'il est fait de poil de chameau à cent pour cent... parce qu'il a ce p'tit quelque chose d'original qu'on ne trouve pas n'importe où, ce manteau automne-hiver.

Créations Suzanne

869 RUE ST-JEAN 529-9757

boiteau lumineux

présente une lampe de plancher futuriste

Lampe de Plancher 150359 en plastique blanc avec bordure brune et arc en métal chromé. Dimensions: Hauteur totale 77"

SPECIAL BOITEAU

\$99⁹⁰

boiteau lumineux/un choix éblouissant

1295 ouest, boul. Charest, Québec - Tél.: 683-2271
Les Galeries Chagnon, Lévis, Tél.: 837-5135
Et plus de 14 magasins au Québec pour vous servir

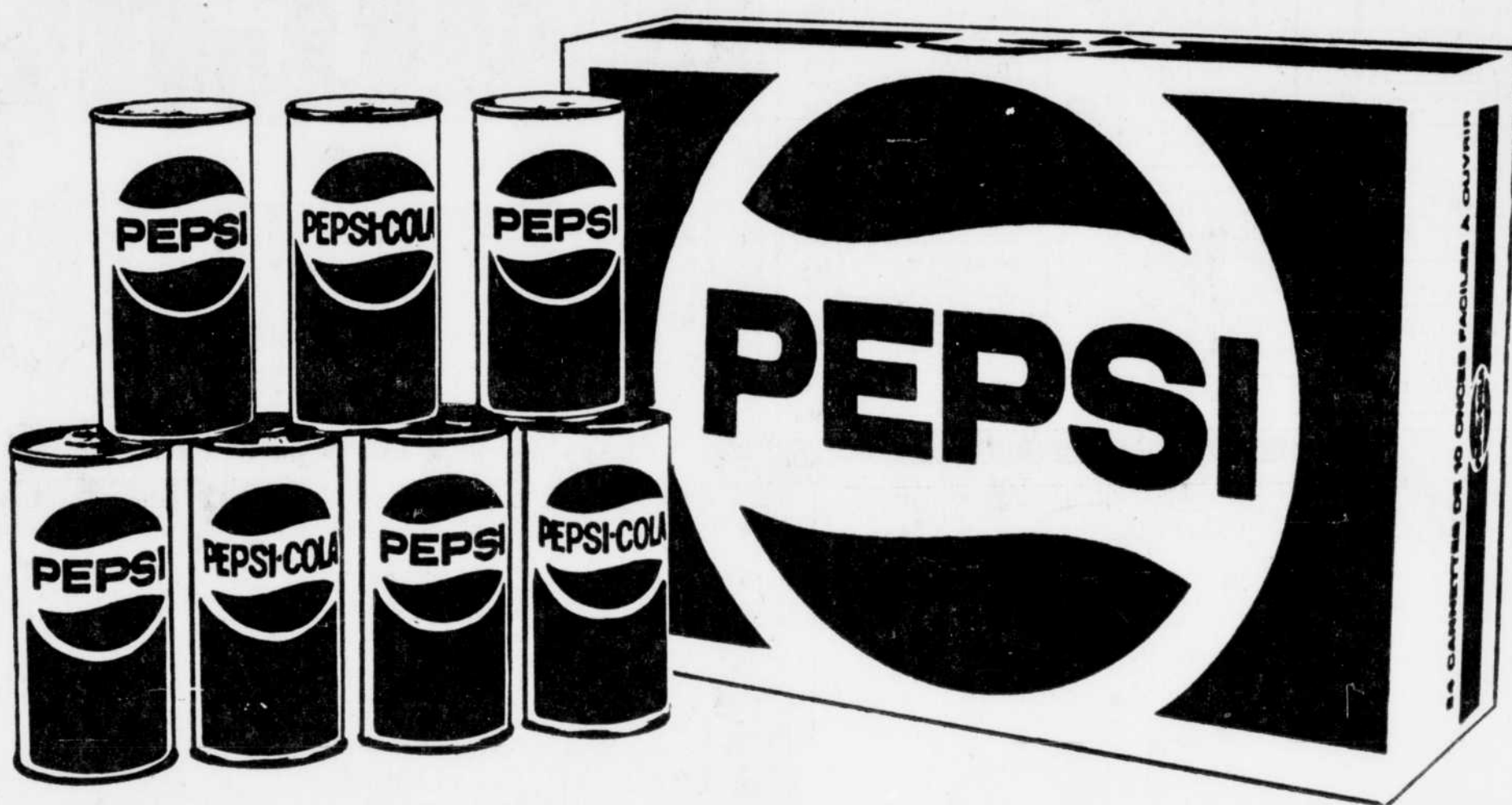
Ouvert de 9.00 A.M. à 5.30 P.M. du lundi au mercredi, de 9.00 A.M. à 9.00 P.M. le jeudi et le vendredi et de 9.00 A.M. à 5.00 P.M. le samedi.

DALLAIRE

**ON MANGE BIEN
PIS Y'EN RESTE!**



spécial



CAISSE DE 24 CANNETTES 10 OZ



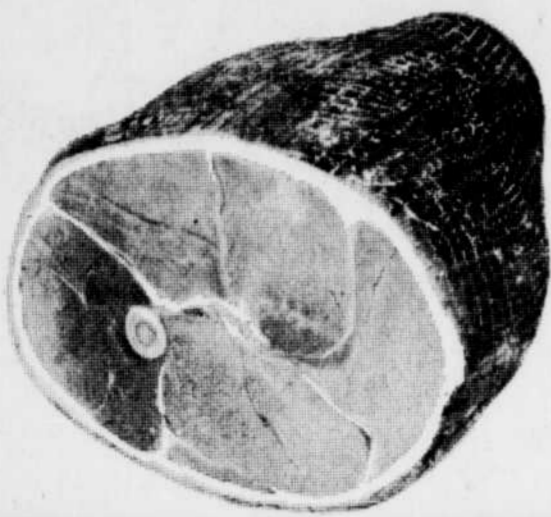
\$ 278



DALLAIRE



**ON MANGE BIEN
PIS Y'EN RESTE!**



EPAULE DE JAMBON
fumée,
sans jarret,
Lafleur
La livre **.88**

ROTI PALETTE
coupe régulière
boeuf Canada
Catégorie A
La livre **.58**

BOEUF HACHE 1.15
Maigre, (autrefois appelé
steak haché) La livre

ROTI COTE CROISEE .88
Maigre et tendre, boeuf Canada
catégorie A, La livre

CUBES DE BOEUF 1.15
Maigre, boeuf Canada
catégorie A La livre

ROTI GROUPE 1.18
Boeuf Canada
catégorie A La livre

ROSBIF FRANÇAIS 1.99
Boeuf Canada
catégorie A La livre

BIFTECK SURLONGE 1.58
Boeuf Canada
catégorie A La livre

PIZZA ZOOM 1.19
Garnie Chacune
9 pouces

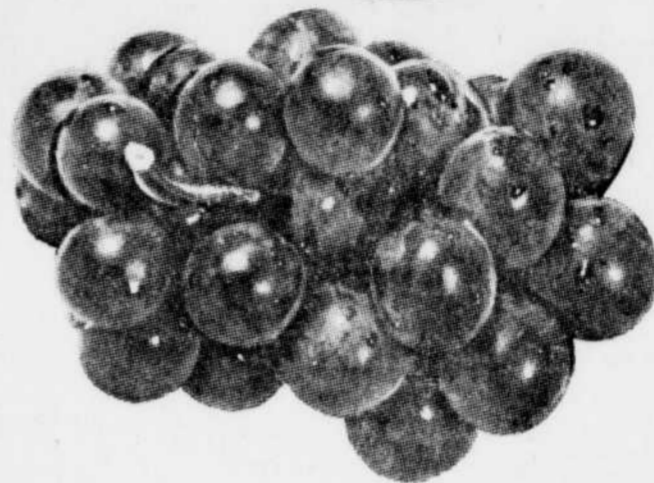
BOUDIN FRAIS .59
Charcuterie Roy La livre

CRETONS ROY .89
Délicieux Cont. 10 onces



**RAISINS
ROUGES**

Variété Cardinal
produit importé
de la Californie
Catégorie Canada No 1
La livre



.43

CHOU .19
Culture de Beauport
catégorie
Canada No 1 Chacun

NECTARINES .45
Produit importé
de la Californie La livre

PERSIL .19
Nouvelle récolte
produit du Québec Le paquet

PIMENT VERT .39
Culture du Québec La livre

**DETERSIF
EN POUDRE**

Punch
Boîte 2 livres 10 onces

.85

**ESSUIE-TOUT
FACELLE ROYALE**

Jumbo
Couleurs assorties
Le rouleau

.76

**YOGOURTS
SILHOUETTE**

aux fruits
Delisle

Cont. 16 onces

.69

**BEURRE
ARACHIDES**

Schwartz
crémeux

Jarre 16 onces

.73

**VINAIGRE
BLANC**

Schwartz

Cont. 128 onces

.88

**EAU
JAVEL**

Javex
concentrée

Cont. 128 onces

.91

**PATES POUR
SANDWICHS**

Cordon Bleu
Saveurs assorties

Boîte 3 onces

.25

**CRISTAUX
À L'ORANGE**

Gai Meunier

Cello 3 env. 3 1/2 onces

.59

**BISCUITS
GALAXIE**

de Harnois

32 onces

1.59

**DETERGENT
LIQUIDE**

à vaisselle
Mir

2 bouteilles 24 onces

.88

PRODUITS CONGELES

JUS D'ORANGE .63
Del Monte Boîte 48 onces

JUS DE RAISIN .75
Welch Bouteille 24 onces

COCKTAIL .72
de fruits Boîte 28 onces
Del Monte

EPICES .54
à marinades Paquet 3 onces
Schwartz

ANANAS .57
tranches Boîte 19 onces
Kon Tiki

EAU VICHY .55
Celestin Bouteille 32 onces

POIS VERTS .29
Idéal, assortis, Boîte 10 onces
qualité de choix

MAIS EN CREME .47
Idéal, Boîte 19 onces
qualité de choix

FEVES AU LARD .58
Clark Boîte 28 onces
sauce tomate

RAGOUT BOULETTES .97
Cordon Bleu Boîte 20 onces
ou ragout et palates

SARDINES .55
Millennaire Boîte 33 onces

CAFE INSTANTANE 1.49
Encore Boîte 4 onces
de Nestlé

LAIT EN POUDRE 2.04
St-Castin Boîte 2 livres

BETTERAVES .59
marinées Bocal 24 onces
Habitat

APPRET A SALADE .49
Kraft Bouteille 8 onces
à l'Italienne

SAUCE HOT CHICKEN .29
Guzza Boîte 14 onces

SERVIETTES 2.69
hygiéniques Boîte 24 onces
Conidat

PUREE DE TOMATE .29
Heinz Boîte 5.5 onces

POUDING .33
instantané Paquet 3.5 onces
Royal

COUCHES A BEBES 3.39
Flush & Bys Paquet
grande taille de 60 s

SACS A POUCELLE .59
Max Paquet
intérieur de 10 s

PAPIER ALUMINIUM 1.04
Reynold's Boîte 18 x 25
Chacun

ASSOUPLISEUR 1.67
Downy Bouteille 66 onces

ALL .96
agent rinçage Cont. 4 onces

**TARTE À LA
CRÈME McCAIN** .69
Saveurs assorties,
congelée, 14 onces

**BÂTONNETS
DE GOBERGE** 2.19
Blue Water
Congelés, 32 onces

Beauce: les agriculteurs veulent être dédommagés

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les agriculteurs des terres basses de la Beauce, victimes des inondations de la semaine dernière, qui ont provoqué la perte complète de leurs récoltes, à la suite de la pluie torrentielle (entre 50 et 75 millimètres) apportée par l'ouragan "Belle", pourraient être admissibles au programme fédéral-provincial d'aide financière dans le cadre des inondations de 1976.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, le cabinet Bourassa a déjà été saisi d'une telle requête, car comme l'ont fait remarquer hier les députés de Beauce-Nord et Beauce-Sud, MM. Denis Sylvain et Fabien Roy, "les pertes sont considérables, surtout sur les territoires des municipalités de Saint-Georges, Beauceville, Saint-Joseph, Vallée-Jonction et Sainte-Marie".

Le projet envisagé par ces deux députés serait de reculer la date limite du programme d'aide actuel, fixée au 30 juin et, advenant qu'on refuse de ne pas étendre la date limite, il est à espérer a-t-on fait savoir, que dans le cas de désastres naturels semblables, des ministères comme ceux des Richesses naturelles et de l'Agriculture, peuvent être mis à contribution.

Les dégâts

Une tournée dans la région de Beauce, à notre retour de vacances, a permis d'établir que les pluies torrentielles qui se sont abattues dans cette partie du Québec, mardi et mercredi derniers, ont causé des dégâts beaucoup plus élevés que prévu.

En plus des récoltes perdues, des arbres ont été déracinés, des ponceaux emportés, des routes secondaires minées, des campeurs délogés, puis des caves inondées.

Pour la troisième fois cette

année, les riverains inondés ont dû s'armer de courage et commencer à réparer ce qui a été détruit, comme l'a souligné hier, l'un des propriétaires de la plage et du camping Riviera, le long de la rivière Callway, à Saint-Joseph de Beauce.

A ce seul endroit, dans la soirée du 10 août, une centaine de campeurs durent fuir à la hâte cette plage publique, qui depuis ce temps, est complètement déserte. On procède actuellement à la réparation des dommages et l'on effectue un grand ménage pour que tout soit prêt le printemps prochain, à la condition bien entendu qu'il n'y ait pas d'autres inondations.

Si l'on s'en reporte aux propos recueillis hier, de la part des plus vieux de la place, une telle inondation en plein été, ça ne s'était pas vu depuis 1917 et cette fois-ci, ce sont les agriculteurs dans les terres basses de la Beauce qui furent les plus éprouvés.

Pour d'autres d'entre eux, comme c'est le cas pour Guy Labbé, de Vallée-Jonction, ce sont des pertes totales concernant les récoltes de foin et d'avoine. Nombreux sont les cultivateurs, comme Roland Lagueux, de Saint-Joseph des Erables, qui viennent partir l'équivalent de plusieurs milliers de balles de foin qu'ils avaient fauché la veille.

A Sainte-Marie de Beauce, une dizaine de rues durent être fermées à la circulation, tout particulièrement la rue principale Notre-Dame, ainsi que la route 276 qui relie la ville de Saint-Joseph à Saint-Joseph des Erables.

Du côté de la voirie rurale, les dégâts furent aussi élevés qu'à l'inondation du 11 et 12 juillet dernier. Il faudra plusieurs jours aux employés du ministère des Transports pour réparer les dommages, tout particulièrement dans le rang Saint-Louis, dans les municipalités de Tring-Jonction et Saint-Frédéric de Beauce-Nord.

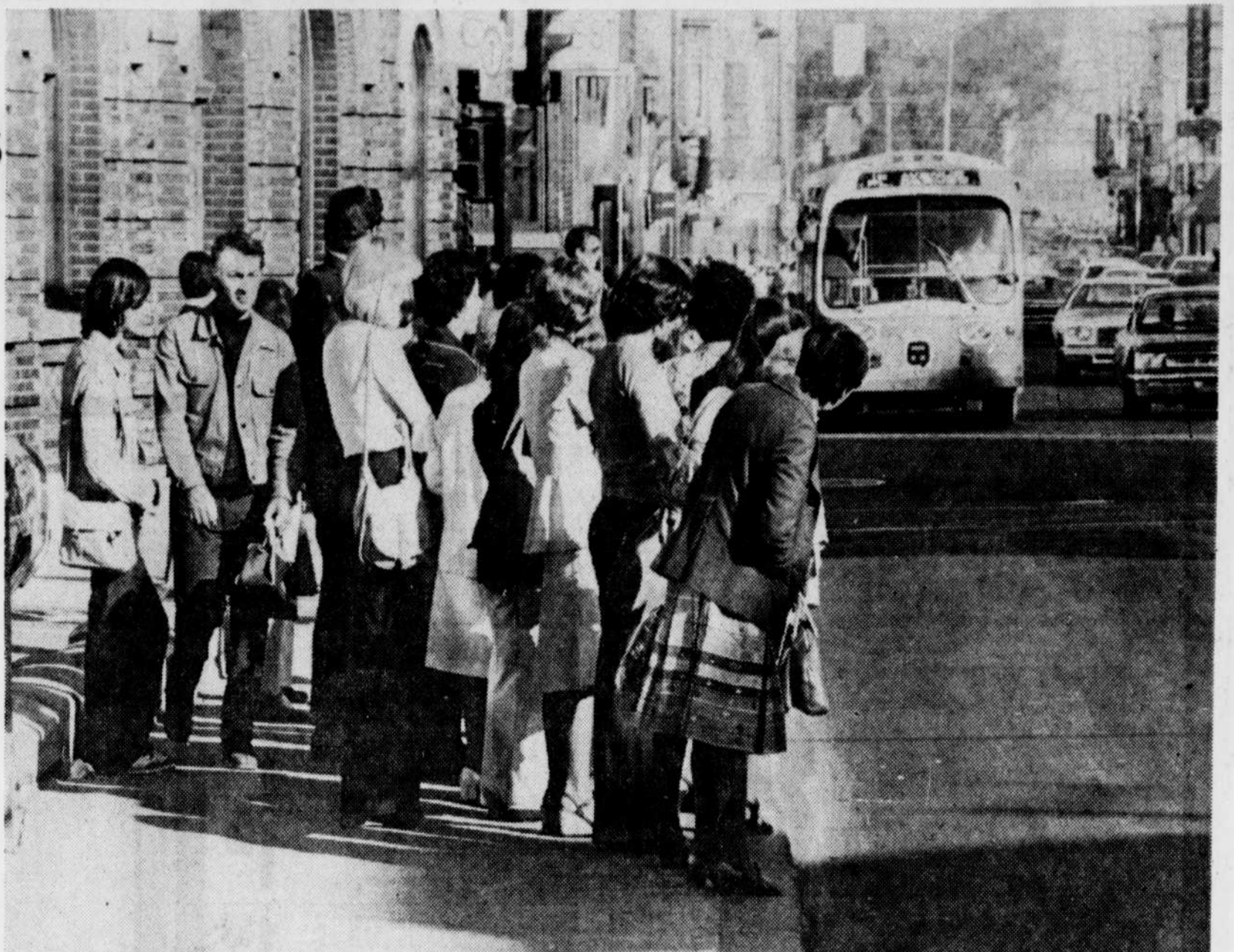
Aussi, on a constaté, hier, que des équipes de la voirie réparaient les routes et ponceaux minés par les torrents, dans le secteur des municipalités de Saint-Martin et de Saint-Gédéon de Beauce-Sud.

Fabien Roy

Comme l'a souligné, hier, le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, "ce n'est pas d'hier que la Chaudière débordé et cause des dégâts considérables aux riverains de la Beauce".

Toutefois, ce qu'il n'admet pas, "c'est que ce n'est pas d'hier non plus que les gouvernements promettent à tour de rôle, d'y mettre un terme par un programme d'aménagement de la rivière Chaudière et de ses principaux affluents, de Lac-Mégantic jusqu'à Charny".

Il n'en demeure pas moins que même si des ingénieurs du ministère des Richesses naturelles ne se gênent pas pour dire que "l'enlèvement des îles dans le lit de la Chaudière, ne réglerait en rien les inondations de chaque printemps", les Beauce-rons pour leur part, même si on leur aide à sortir du trou, "commencent à en avoir assez de la multiplication des études et ce sont des actes qu'ils réclament", a ajouté le député Roy.



Le Soleil, Roland Marcoux

Et que ça roule...

Après un mois et demi de patience, les usagers du transport en commun refaisaient de nouveau la file ce matin, aux heures de pointe dans le Québec métropolitain, alors que les autobus de la CTCUQ, immobilisés depuis le 8 juillet dernier, reprenaient le service. Quelque 180 véhicules sillonnent les

rues, soit un peu moins qu'à l'ordinaire, le temps que les mécaniciens, retournés au travail samedi, remettent les 80 autres sur pied et le temps aussi que la CTCUQ récupère les "récalcitrants" qui ont pris goût à s'accommoder d'autres moyens de transport!

Epargnes spéciales sur fourrures exceptionnelles



Investissez maintenant!... Superbe achat de... fourrure

MOUTON CHAMPAGNE

Rehaussé de renard

Une vraie splendeur! Un article sélectionné parmi une collection de modèle "couturier" facile à porter. Vous le porterez toujours avec grand plaisir.

PRIX APRES DEBUT SEPTEMBRE \$1,395 MAINTENANT \$895

RAT MUSQUE

Garni chat sauvage

Modèle très excitant pour l'hiver. Nouvelle longueur, différentes teintes convenant à toutes personnes. Une belle collection à compter de \$588.

PRIX APRES DEBUT SEPTEMBRE \$995 MAINTENANT \$795

MANTEAU DE VISON

"Contemporain"

Une pièce dans notre collection d'avant-garde. Vison de qualité. Certains modèles sont des créations uniques.

PRIX APRES DEBUT SEPTEMBRE \$1,495 MAINTENANT \$1,095

RENARD ARGENTE

Élégance racée

Charmant modèle, fourrure à longs poils offerte à un prix avant inflation aussi d'autres fourrures à longs poils à compter de \$588

PRIX APRES DEBUT SEPTEMBRE \$2,495 MAINTENANT \$1,995

SOMPTUOSITE DES FOURRURES... A PRIX RAISONNABLES... HATEZ-VOUS DE FAIRE VOTRE CHOIX!

	MAINTENANT	DEVRAIENT SE VENDRE		MAINTENANT	DEVRAIENT SE VENDRE		MAINTENANT	DEVRAIENT SE VENDRE
Etoles vison pastel	\$395	\$495	Manteau castor canadien naturel rasé	\$1,295	\$1,495	Manteaux de vison d'élevage très foncé	\$1,995	\$2,595
Manteaux moutons de loup	\$495	\$649	Manteau de vison canadien pastel	\$1,495	\$1,995	Superbe manteau de vison Demi-Buff	\$1,595	\$1,995
Manteaux rat musqué garnis	\$588	\$795	Manteau de phoque alaska teint Matara	\$1,695	\$1,995	Manteau de soirée en vison horizontal foncé	\$2,195	\$2,495

les FOURRURES

Premont

125 EST, ST-JOSEPH 132, NOTRE-DAME-DES-ANGES

Profitez de notre programme mise de côté ou de nos versements échelonnés!

624-3541

Lundi, mardi, mercredi, samedi: 9.30 A.M. à 6.00 P.M. - Jeudi, vendredi: 9.30 A.M. à 9.00 P.M.
Plan mise de côté ou autres plans d'achats très convenables.

STATIONNEMENT GRATUIT... ANGLE ST-ANSELME ET BOUL. CHAREST.

DES SPECIAUX PLEIN LE PLANCHER

Nous avons aussi l'assortiment complet de réputés préirats **ARMSTRONG**

COUVRE-PLANCHER J. J. LTEE

101 est, St-Joseph (coin St-Anselme). Tél.: 522-2305
Stationnement en arrière

Notre réputation de qualité n'est égalée que par notre renommée d'offrir des bas prix!

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, QUE.

BOEUF DE L'OUEST

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, lard, veau, volailles emballées, au prix du gros.

Dégustez un délicieux jambon parmi notre choix complet et appréciez notre fameux bacon fumé à l'érable, préparé à la mode d'autrefois.

DEMI-BOEUF DE L'OUEST lb **.72**
DEVANT ET DERRIERE

DEVANT DE VEAU lb **.65**
DE LAIT Complet - 15 lb et plus

VEAU DE LAIT ENTIER lb **.99**
100 lb et plus coupé à votre choix

JAMBON CUIT lb **2.79**
tranché sur demande

SAUCISSE EN COIFFE lb **1.19**
(porcine au lard) à servir avec notre délicieux boudin

CROUPE DE BOEUF lb **.49**
Tant qu'il y en aura

ROSBIF lb **.75**
Epaule de boeuf

ROTI DE LARD lb **.90**
Soc et épaule

BACON TRANCHE lb **.49**
Economique sans cuisson, emballage 5 onces le paquet

STEAK DE RONDE lb **1.49**
Tranche complète

SPENCER CONGELE lb **1.39**
Complet 4 à 8 lb

ROSBIF lb **1.69**
DE SURLONGE Désossé, complet

LANGUE DE BOEUF lb **.69**

RETAILLE DE BACON lb **.50**
Boîte entiere 5 lb

POULES lb **.75**
Eviscerées Canada, catégorie Utilité, de 5 à 8 lb

POULETS lb **.79**
Eviscerés Canada catégorie Utilité, de 5 à 8 lb

CUISSES DE POULET lb **8.99**
Congelées boîte de 10 lb bte

POITRINE DE POULET lb **6.69**
bien dodue congelée, boîte de 8 lb

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, 522-5291

Commandes téléphoniques exécutées avec soins tous les jours sauf le samedi! Pour la période d'été, le magasin fermera le samedi à midi.

OUVERT VENDREDI DE 9h.30 a.m. à 9h. p.m.



Tenues légères pour la nuit

A) - B) Robes de nuit courtes ou longues, et pyjamas en acétate/et nylon, lavez-étchez-portez. En tons pastel, rehaussés de broderies et rubans. Tailles P-M-G. **4⁹⁹** SPECIAL

C) Robes t-shirt pour la détente! 3 styles. En acrylique, ou polyester/et coton. Avec appliqué fantaisiste! Tailles T.P.-P-M-G. Rég. 12. à 13. **8⁹⁹** SPECIAL

D) Robe d'intérieur imprimée, 100% triacétate. Lavez-portez. Corsage élastique. Tailles P-M-G. **5⁹⁹** SPECIAL

E) - F) Robes de chambre en tons pastel. E) modèle 100% acrylique, lien à la taille. F) Robe en acétate/et nylon, empèchement piqué et glissière invisible devant. Tailles P-M-G. **11⁹⁹** SPECIAL

LINGERIE POUR DAMES (Rayon 380)
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur



77¢

Prix spécial

Choix de pantalons 100% coton ou nylon extensible. Une seule taille. Imprimés variés.

LINGERIE-DAMES (Rayon 380)
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur



Bas 3/4

Marque "Trimfit", motif de câbles 75% orlon 25% nylon. Une grandeur. Brun, blanc, marine, camel, vert, gris, bleu pôle et noir. Si doux à porter!

BAS POUR DAMES (Rayon 370)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur

SPECIAL

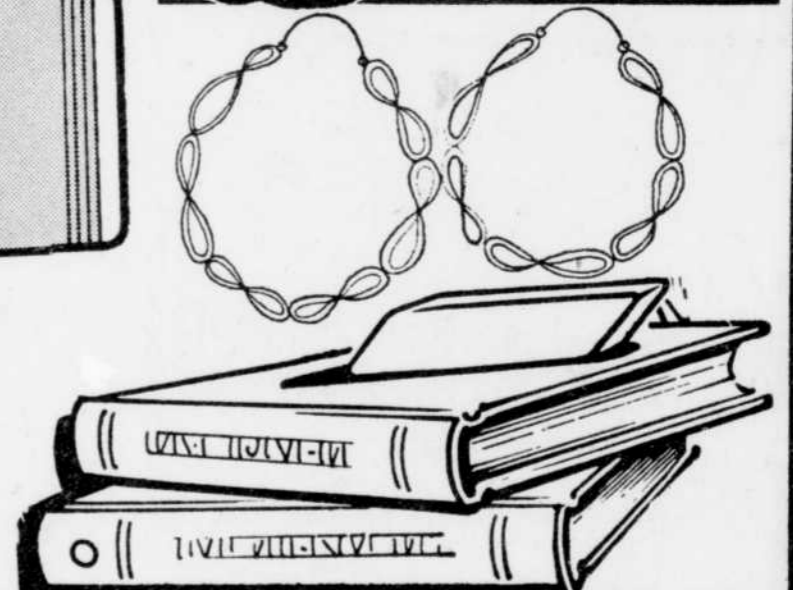
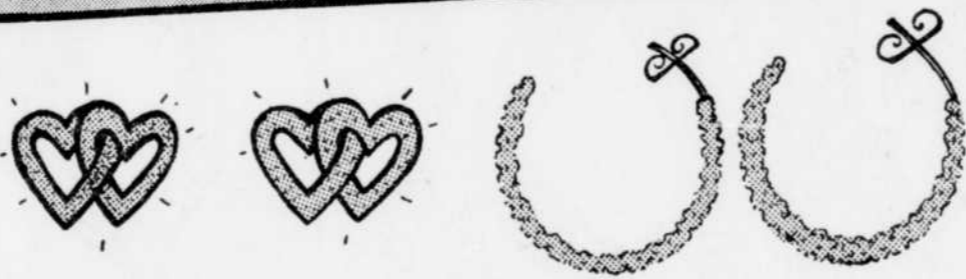
1⁶⁶

A noter:

Pour souligner la rentrée, en même temps que notre clinique de perçage d'oreilles, POLLACK vous offre 10 modèles de boucles d'oreilles en or 10 kt.

Rég. 23⁰⁰ à 42⁰⁰ **19⁹⁹** SPECIAL

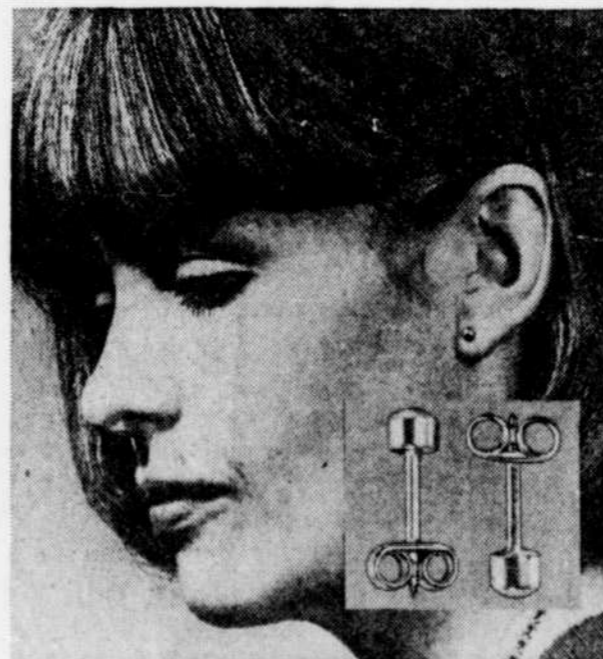
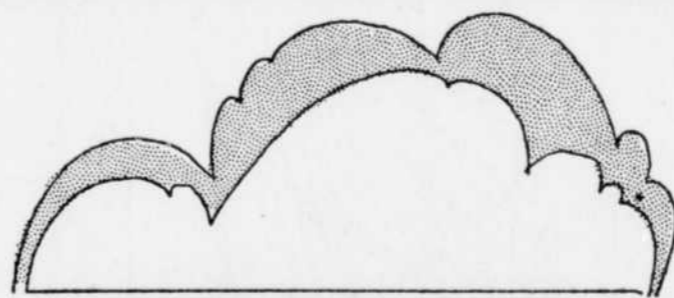
LA RENTREE... ça se fête en beauté!



Voici nos tout nouveaux sacs à main en polyuréthane. 4 modèles à compartiments multiples, avec glissière, dont un avec porte-monnaie et pochette. Noir, tan ou brun.

PRIX SPECIAL 8⁹⁹

BOURSES - DAMES (Rayon 460)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur



Clinique S.P.S.

PERÇAGE D'OREILLES

8⁹⁹

Une infirmière spécialisée tiendra cette clinique, à nos magasins de St-Roch et Lévis. Le montant mentionné (8.99) comprend: perçage d'oreilles et, en plus, jolies boucles plaquées ou sur acier chirurgical, hypo-allergènes.

Heures de clinique: Jeudi et vendredi, 19 et 20 août: de 14h00 à 21h00; samedi 21 août: de 10h00 à 17h00. Les moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

BIJOUX (Rayon 251)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée
Lévis, étage supérieur

Pollack
• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis •



Mode féminine à prix d'aubaine!
 Choix de vêtements pratiques et jeunes d'allure, pour l'automne!
 A) CHANDAIL A COL ROULE 100% acrylique. Tailles P-M-G. Vaste assortiment de couleurs de base et teintes automnales. **SPECIAL 6⁹⁹**

B) JUPE ligne 'A' 100% polyester, taille extensible et pli creux devant. Tailles 8 à 18. Noir, brun, marine, rouille et vert forêt.
 C) PANTALON à taille extensible, fausse glissière devant. 100% polyester. Tailles 8 à 18. Noir, brun, marine, rouille et vert forêt. **SPECIAL 9⁹⁹**



A NOTER:
 VETEMENTS SPORT - CHANDAILS POUR DAMES (Rayons 542-545). Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.
529-9111 TELEPHONEZ

LA RENTRÉE... ÇA SE FÊTE EN BEAUTÉ!



Le velours cordé en vedette...
 D) CHEMISIER GRAND-PERE 100% nylon imprimé. Francé devant et au dos. Tailles P-M-G. Couleurs variées. **SPECIAL 6⁹⁹**
 E) JUPE en velours cordé 100% coton, lavable à la machine. Glissière et taille extensible au dos. Tailles 7 à 15. 8 à 16. Brun, noir, marine. **SPECIAL 11⁹⁹**

F) CHANDAIL A COL ROULE 100% acrylique, motif côtelé. Tailles P-M-G. Noir, brun, olive, beige et bleu. **SPECIAL 6⁹⁹**
 G) GAUCHO en velours cordé 100% coton lavable. Grandes poches et glissière devant. Tailles 7 à 15. Brun, noir, camel. **SPECIAL 11⁹⁹**

H) POPULAIRE TABARD en velours cordé, retenu par 2 liens de chaque côté. Tailles 7 à 15. Noir, brun, marine.
 J) PANTALON en velours cordé 100% coton. Ceinture décorative et mini-porte-monnaie. Tailles 7 à 15. 8 à 16. Brun, rouille, vert. **SPECIAL 11⁹⁹**

Pollack
 • Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

BOUTIQUE JEUNELLE (Rayon 530)
 Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.